

Le haut bocage vendéen (44)



Panorama sur les collines bocagères du Haut Bocage (La Flocellière vue depuis Pouzauges)

Véritable chaîne collinaire des « Puy » (toponyme local donné aux sommets), le haut bocage vendéen domine les plateaux des bocages vendéens et maugeois qui s'étendent de la Vendée aux deux Sèvres en passant par le Maine et Loire. Ponctuées de bourgs étagés, les principales crêtes offrent des vues panoramiques spectaculaires dominant ces paysages. La direction armoricaine suivie par ces reliefs, structure fortement l'organisation du paysage. Ces directions sont relayées par des vallées profondément encaissées ponctuées d'aplombs rocheux et de chaos granitique aux ambiances pittoresques. Elles sont alimentées par un réseau de vallées secondaires où s'organise un chapelet de plans d'eau et de réserves d'eau collinaires. Marqué par une agriculture de polyculture élevage très dynamique, ce paysage de bocage, encore très dense par endroits, est dominé par des collines coiffées de châtaigneraies. Il est ponctué de hameaux diffus qui s'accrochent souvent à mi-pente. Ces derniers se sont étalés avec le développement de bâtiments d'élevage contemporains qui ont accompagné celui d'une véritable filière industrielle agro-alimentaire.

Ainsi les pôles urbains, qui font la charnière entre le haut bocage et les plateaux bocagers environnants, font preuve d'un fort dynamisme économique qui se traduit dans le paysage par un développement particulièrement important des zones d'activités et d'importants quartiers d'habitat récents. On retrouve là le modèle de "l'usine à la campagne". Ces développements ont été catalysés par la mise en service de l'autoroute A87 au nord et par la montée en puissance de Puy du Fou qui, avec son attractivité croissante a induit le développement d'une filière touristique d'accueil en milieu rural, rayonnant même au delà de l'unité

Pour en savoir plus sur l'unité paysagère dans son contexte régional

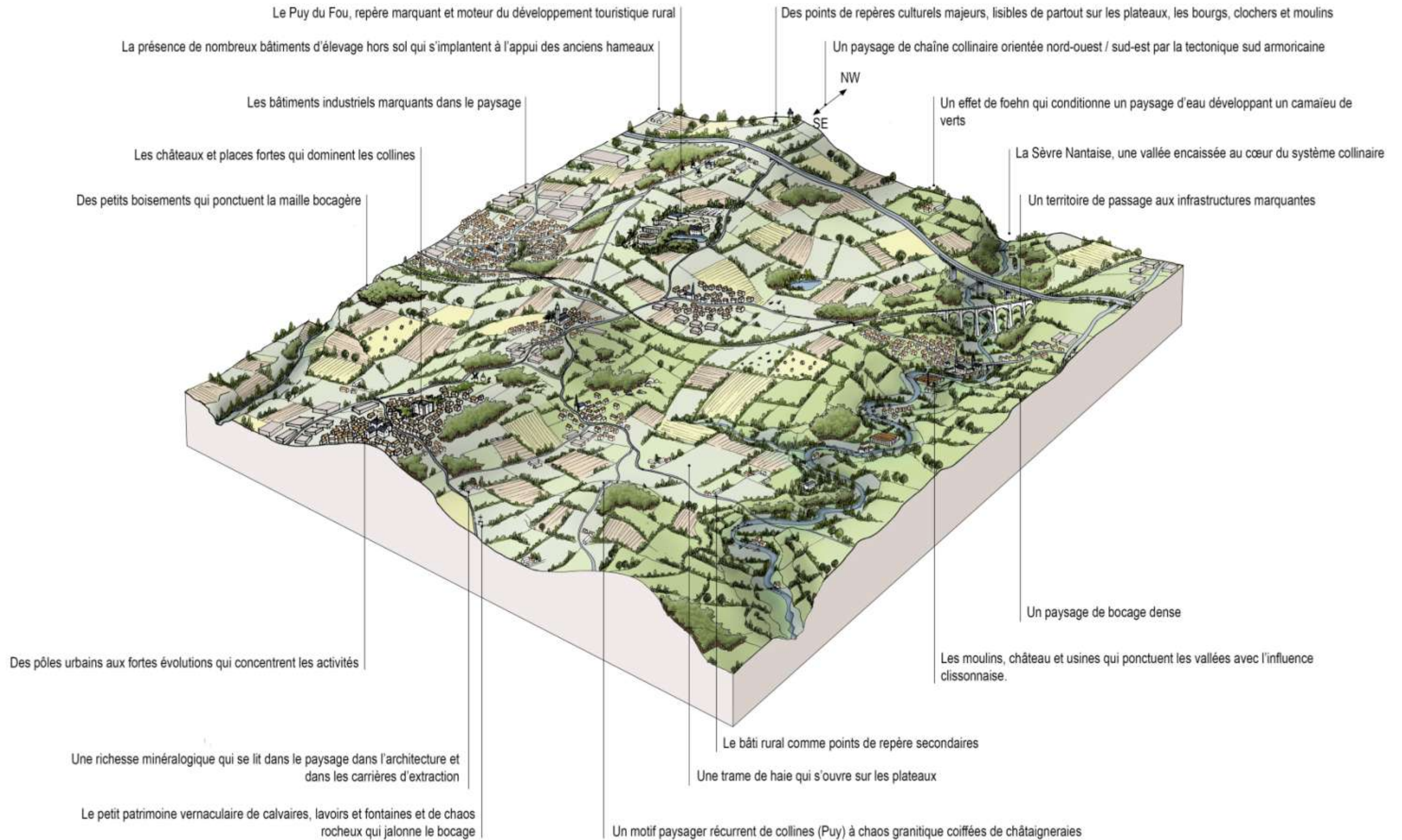
Les représentations sociales des paysages de Vendée ([lien vers le département](#))

Les représentations culturelles des paysages ruraux du « pays profond » ([lien vers article représentations culturelles régionales et 15-20-20-40 « Le pays profond », les paysages ruraux](#))

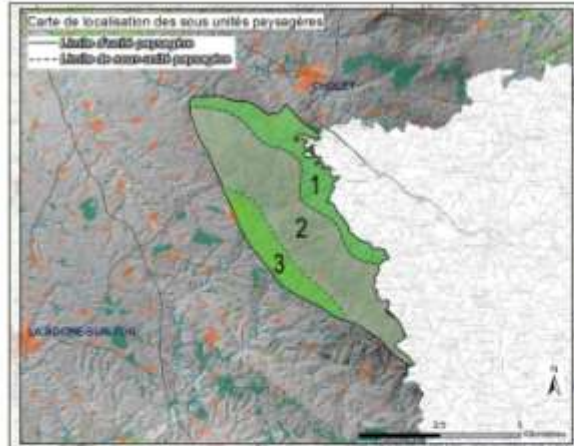
La famille de paysage : les plateaux bocagers mixtes ([lien vers la famille](#))

	
<p>1. Un paysage collinaire bocager avec des bourgs en promontoire (Pouzauges)</p>	<p>2. Un bourg étagé ouvrant des vues sur le motif paysager des collines boisées de châtaigniers (Les Epesses)</p>
	
<p>3. Un bocage dense qui structure la pente des vallées (Saint-Laurent-sur-Sèvre)</p>	<p>4. Diffusion pavillonnaire dans l'espace agricole (Pouzauges)</p>
	
<p>5. des extensions urbaines qui colonisent la crête des coteaux de la Sèvre nantaise pour bénéficier de la vue (Mortagne-sur-Sèvre)</p>	

Bloc-diagramme de l'unité paysagère du haut bocage vendéen (44)



Carte de l'unité paysagère du haut bocage vendéen (44)



Le haut bocage vendéen

Véritable chaîne collinaire des « Puy » (toponyme local donné aux sommets), le haut bocage vendéen domine les plateaux des bocages vendéens et maugeois qui s'étendent de la Vendée aux deux Sèvres en passant par le Maine et Loire. Ponctuées de bourgs étagés les principales crêtes offrent des vues panoramiques spectaculaires dominant ces paysages. La direction armoricaine suivie par ces reliefs structure fortement l'organisation du paysage. Ces directions sont relayées par des vallées profondément encaissées ponctuées d'aplombs rocheux et de chaos granitique aux ambiances pittoresques. Elles sont alimentées par un réseau de vallées secondaires où s'organise un chapelet de plans d'eau et de réserves d'eau collinaires. Marqué par une agriculture de polyculture élevage très dynamique, ce paysage de bocage encore très dense par endroits est dominé par des collines coiffées de châtaigneraies. Il est ponctué de hameaux diffus qui s'accrochent souvent à mi-pente. Ces derniers se sont étalés avec le développement de bâtiments d'élevage contemporains qui ont accompagné celui d'une véritable filière industrielle agro-alimentaire.

Ainsi les pôles urbains qui font la charnière entre le haut bocage et les plateaux bocagers environnants font preuve d'un fort dynamisme économique qui se traduit dans le paysage par un développement particulièrement important des zones d'activités et d'importants quartiers d'habitat récents. On retrouve là le modèle de « l'usine à la campagne ». Ces développements ont été catalysés par la mise en service de l'autoroute A87 au nord et par la montée en puissance de Puy du Fou qui avec son attractivité croissante a induit un développement d'une filière touristique d'accueil en milieu rural rayonnant même au delà de l'unité.

2 Les collines du haut bocage vendéen

- Paysage collinaire hérité du massif armoricain incisé de vallées encaissées
- Ligne de crête marquante dans le paysage (Orientation nord-ouest/sud-est) ponctuée de repères paysagers patrimoniaux (Moulins des Alouettes, clochers de Saint-Michel-Mont-Mercure et de la Flocellière, Châteaux de Pouzauges et Châteaumur) et ouvrant de larges panoramas sur les paysages environnants
- Bocage dense relativement bien préservé notamment sur les petites vallées secondaires qui alimentent le Petit Lay, le Grand Lay et la Sèvre Nantaise
- Motif paysager identitaire de buttes à chaos rocheux (chirons) terminées par des châtaigneraies
- Bourgs anciens étagés sur les vallons et habitat traditionnellement diffus
- Fort développement du pôle de Pouzauges au sud et présence marquante au nord du parc d'attractions du Puy du Fou

3 La marche des Herbiers

- Paysage des contreforts des massifs collinaires dessinant une marche urbanisée et bocagère interrompue par des vallées sud-ouest / nord-est.
- Importance de l'articulation urbaine des Herbiers et de sa forte présence économique.
- Transition entre les paysages collinaires au nord et le plateau bocager du sud
- Maille bocagère plus ouverte liée au développement des grandes cultures sur ce secteur

1 Le haut val de Sèvre-Nantaise

- Paysage de plateau bocager sculpté par la Sèvre Nantaise et ses affluents
- Vallée encaissée pittoresque marquée par des coteaux boisés et un paysage de chaos granitique
- Riche patrimoine lié à l'eau (moulins, chaussées, lavoirs, industries, viaducs et ponts), aux places fortes médiévales (Tiffauges, Mortagne-Sur-Sèvre) et aux congrégations religieuses dans les bourgs et la vallée. Remontée des influences architecturales italianisantes clissonnaises
- Pression urbaine et développement des activités marqués à l'appui de la RN 149 et de la RD 160

Légende

- Limite de sous-unité paysagère
- Occupation du sol**
- Bâti
- Zone d'activités
- Boisement
- Espace agricole
- Réseau hydrographique
- ++++ Voies ferrées
- Réseau routier
- Limites départementales



Source : DREAL Pays de la Loire, fond cartographique SCAN25, BD CARTO, BD TOPO ©IGN 2010
 © MEDDE - DREAL Pays de la Loire, Nantes, janvier 2015
 Echelle numérique : 1/100 000 Echelle de saisie des données 1/25 000
 Réalisation : ALTHIS - VU D'ICI

1. Les limites et continuités paysagères

Les collines du haut bocage vendéen constituent une ligne d'horizon et donc une limite paysagère très lisible pour l'ensemble des unités paysagères voisines à la charnière de deux régions et quatre départements. Si la perception de cette unité paysagère est évidente depuis l'extérieur, la définition de ses propres limites est parfois très subtile :

A l'ouest et à l'est les reliefs s'émoussent et ce sont souvent des vallées qui marquent le passage de ces collines vers les plateaux bocagers environnants : vallées du Grand Lay, de la Sèvre Nantaise et de la Crûme.



UP44-10-01 La vallée du Lay matérialise la transition entre le haut bocage et les marches du Bas-Poitou (Pouzauges)

Vers le sud-ouest, il s'agit plus d'une transition progressive qui se traduit par un aplanissement du relief, pour retrouver la configuration typique de modelé en creux des unités paysagères voisines. De même la présence de grandes cultures ouvre la maille bocagère et dégage les perspectives sur ces plateaux.



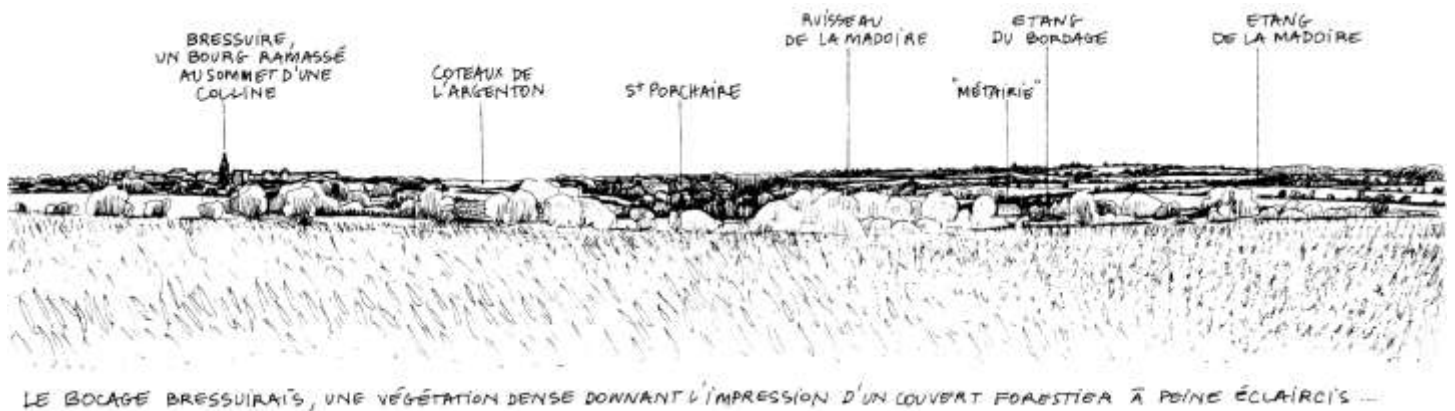
UP44-10-02 Un relief qui s'aplanit en gardant une incision forte au nord du haut bocage (Saint-Martindes-Tilleuls)

A noter le positionnement spécifique des Herbiers et de Mortagne-sur-Sèvre qui constituent de véritables portes d'entrées urbaines à l'articulation du haut bocage vendéen et des unités paysagères voisines.



UP44-10-03 Les Herbiers, une charnière urbaine entre le haut et la bas bocage vendéen (Les Herbiers)

Les continuités paysagères vers les départements voisins :



UP44-10-04 Croquis d'ambiance du bocage bressuirais, auteurs CASSINI, C. DOLLFUS-AMMOUR, paysagistes (Source : Inventaire des paysages de Poitou Charentes)

Les ambiances paysagères de l'unité se prolongent au sud-est vers l'unité paysagère du bocage bressuirais (Inventaire des paysages de Poitou Charentes).

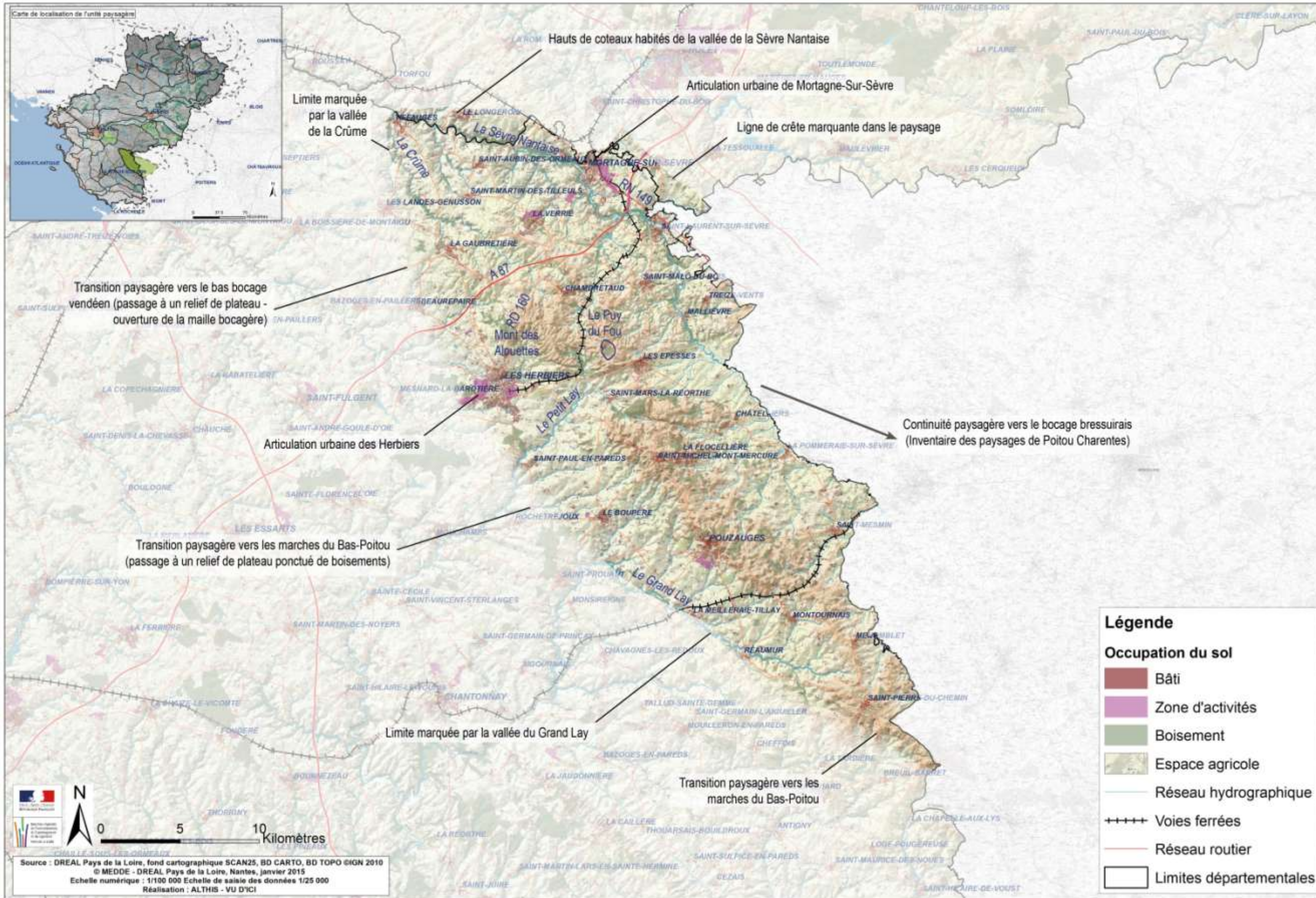
Télécharger la fiche descriptive du bocage bressuirais ([lien vers : 302-BocageBressuirais.pdf](#))

[Carte des limites du haut bocage vendéen.](#)

Pour en savoir plus sur la cohérence avec les atlas de paysages antécédents ou voisins

[Lien vers l'inventaire des paysages de Poitou Charentes \(http://www.paysage-poitou-charentes.org/\)](http://www.paysage-poitou-charentes.org/)

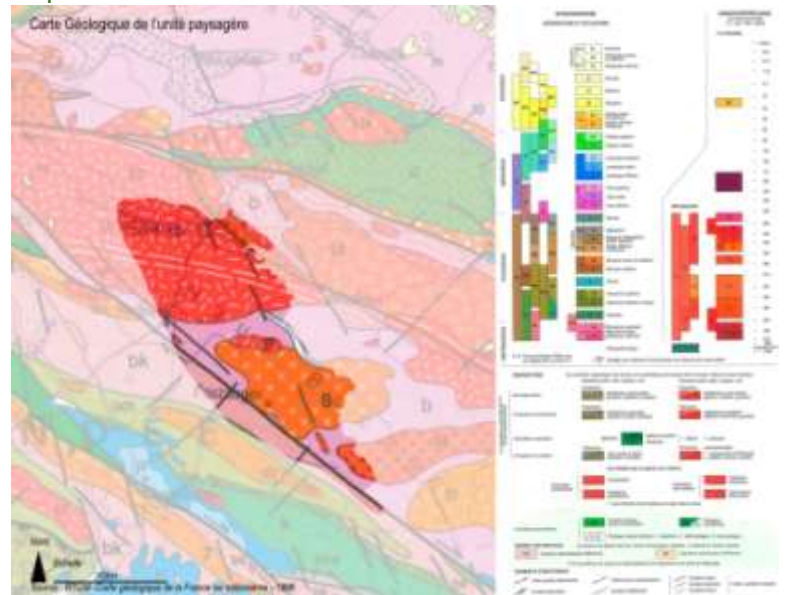
Carte des limites et des continuités de l'unité paysagère du haut bocage vendéen (44)



2. Les caractères du haut bocage vendéen

2.1 Un paysage orienté par la tectonique sud armoricaine

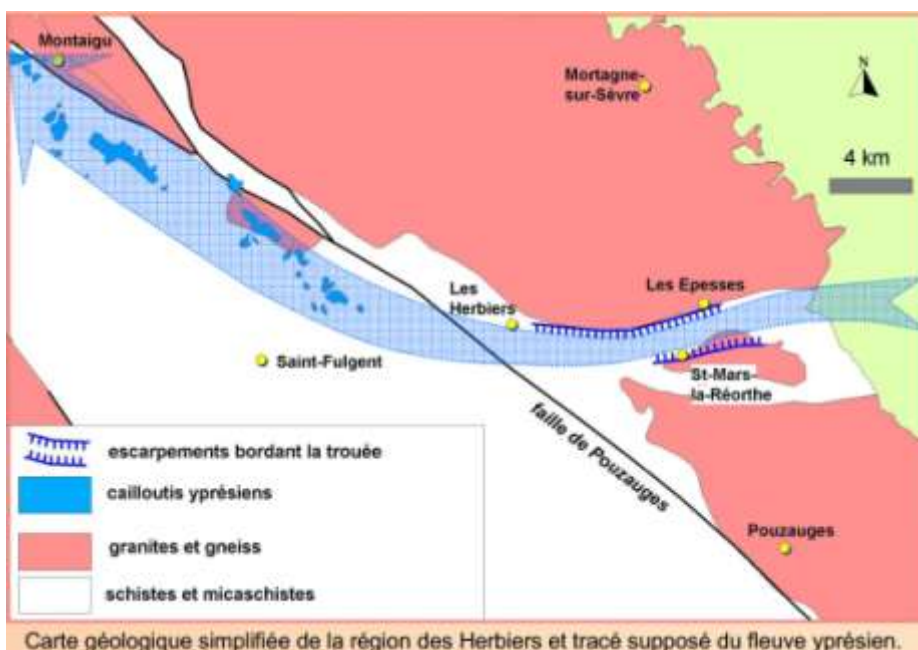
Les plissements sud armoricains ont modelé cet ensemble complexe de roches métamorphiques (principalement des granites) qui termine une longue zone de subduction qui démarrait dans le Morbihan et passait par le Sillon de Bretagne. Ces plissements ont été remaniés par une série de failles orientées nord-ouest/ sud-est des Herbiers à Pouzauges. Ils ont structuré dans cette direction toute la chaîne collinaire marquant ce paysage, en la faisant basculer d'une trentaine de mètres vers le haut. Il en résulte un paysage de collines bien charpentées qui par endroits n'est pas sans rappeler des ambiances de piémont montagnard.



UP44-20-01 Carte géologique de l'unité paysagère

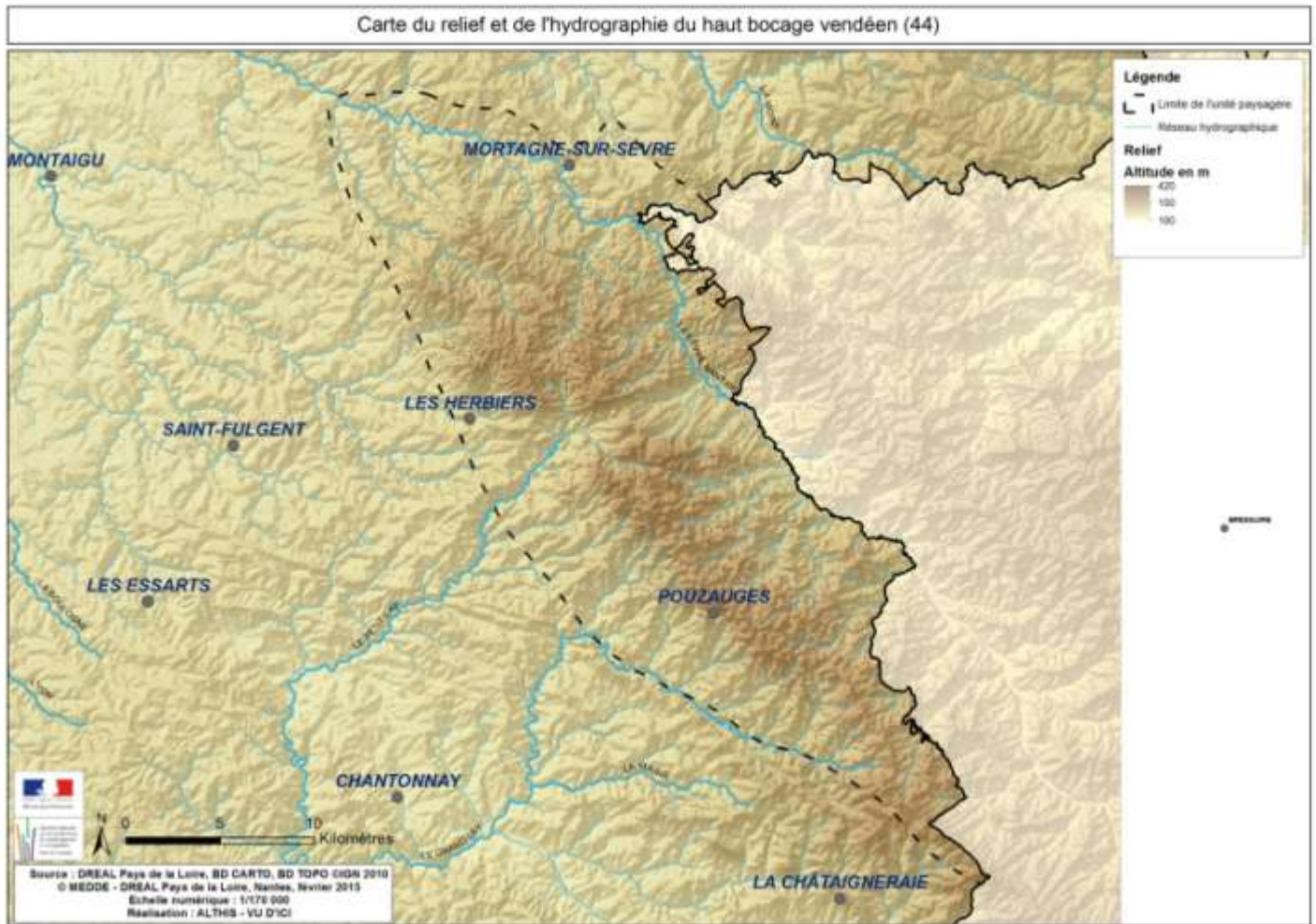
Pour en savoir plus sur le paléo-fleuve dans le paysage des collines

Cette direction armoricaine dominante est interrompue localement par un couloir visuel très lisible entre Saint-Mars-la-Réorthe et les Epesses. Certains géologues pensent que la trouée de Saint-Mars-la-Réorthe est le vestige très dégradé de l'ancienne vallée d'un fleuve datant de l'Yprésien (Éocène). On connaît en effet les dépôts caillouteux de ce fleuve de part et d'autre de cette structure, depuis le nord du Poitou jusqu'à l'embouchure de la Loire. Ils sont cependant absents sur une quarantaine de kilomètres entre Bressuire (Deux-Sèvres) et Mesnard-la-Barotière (Vendée), tronçon sur lequel se situe justement la trouée de Saint-Mars-la-Réorthe. L'inflexion du cours du fleuve en amont de la trouée et la position du premier témoin aval permettent de penser que le fleuve a probablement emprunté ce couloir de schistes, exploitant cette zone de moindre résistance pour établir son cours. Une richesse minéralogique qui se lit dans le paysage.



UP44-20-04 Carte géologique simplifiée de la région des Herbiers et du tracé supposé du fleuve yprésien (source fiche du patrimoine géologique vendéen - Conseil Général de Vendée)

2.2 Un motif paysager de Puy à chiron coiffées de châtaigneraies :



UP44-20-01bis Carte du relief de l'unité paysagère

Ainsi un alignement de points hauts, qui va de Saint-Michel-Mont-Mercure (point culminant de la Vendée avec 290 m) au Puits Lose (271 m.) coïncide avec l'extension du massif granitique de Pouzauges. Ces sommets ont un substratum constitué tantôt de ce granite, tantôt des cornéennes qu'il a développées dans son encaissant micaschisteux. Le granite peut être observé de manière caractéristique sous forme de nombreux chaos rocheux (les blocs de granite sont appelés localement chiron) sur les crêtes de collines, dont la faible épaisseur de terre n'est valorisée que par des petits bois de châtaigniers. L'ensemble compose un motif paysager tout à fait identitaire souvent accompagné de moulins pour les plus marquants (Mont des Alouettes, Bois de la Folie, Puy Crapaud...).



UP44-20-02 Les collines coiffées de châtaigneraies : un motif paysager répétitif identitaire (Pouzauges)



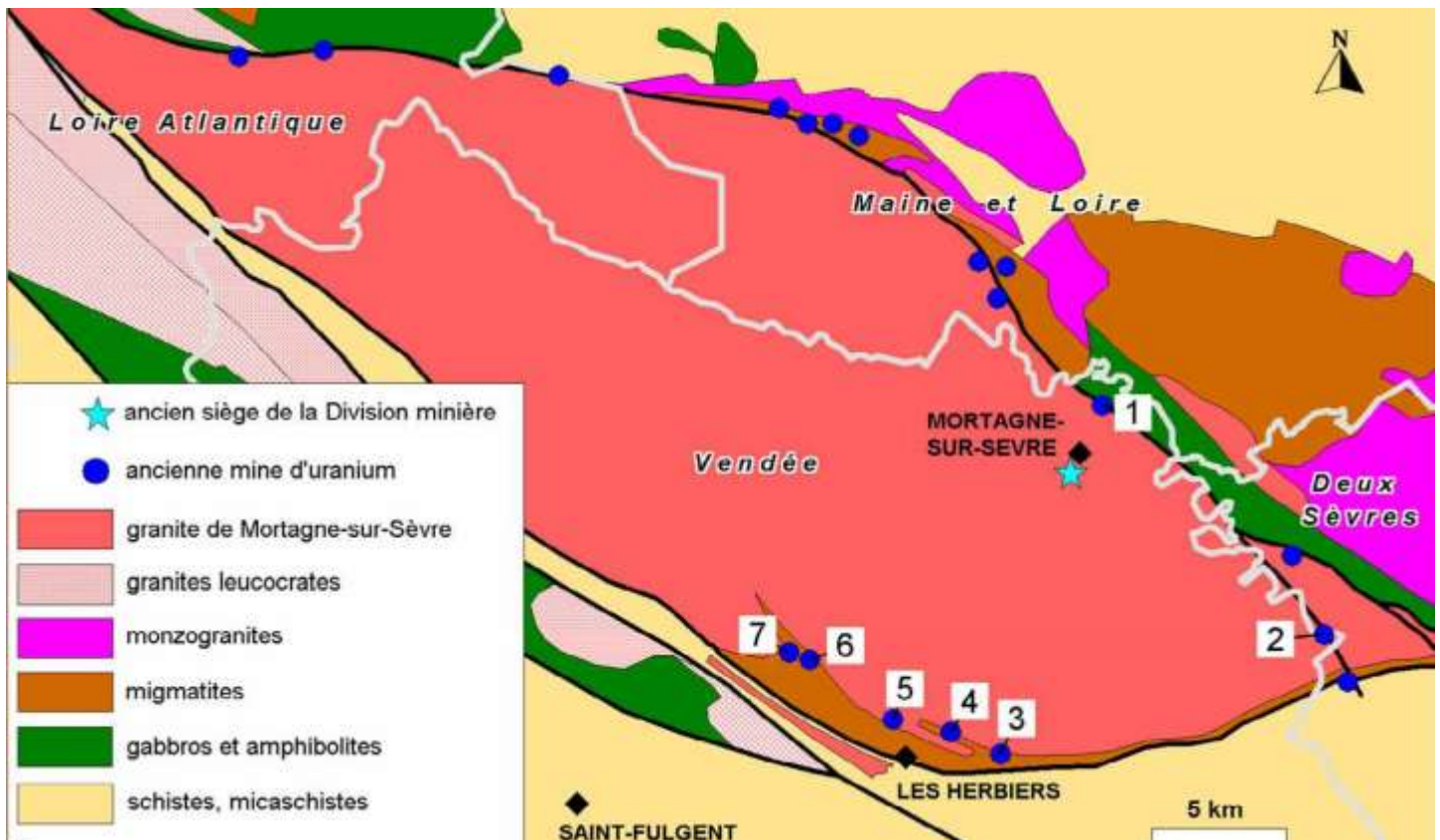
UP44-20-03 Chaos granitique (chirons) dans les pâtures du haut bocage (Pouzauges)

2.3 Granites et roches volcaniques comme matériau de base des constructions

La qualité de résistance et esthétique des granits locaux a été largement exploitée et se retrouve dans toute l'architecture rurale locale ainsi que sur les édifices religieux. Associée à la brique et la tuile canal, la mise en œuvre de ces granites se traduit dans le paysage par des teintes sombres mais chaudes du bâti traditionnel. A noter également la particularité de la pierre volcanique des Plochère (au sud de l'unité) qui était utilisée non seulement pour ses qualités constructives et esthétiques (château de Réaumur) mais aussi pour ses qualités réfractaires dans les fours à chaux.



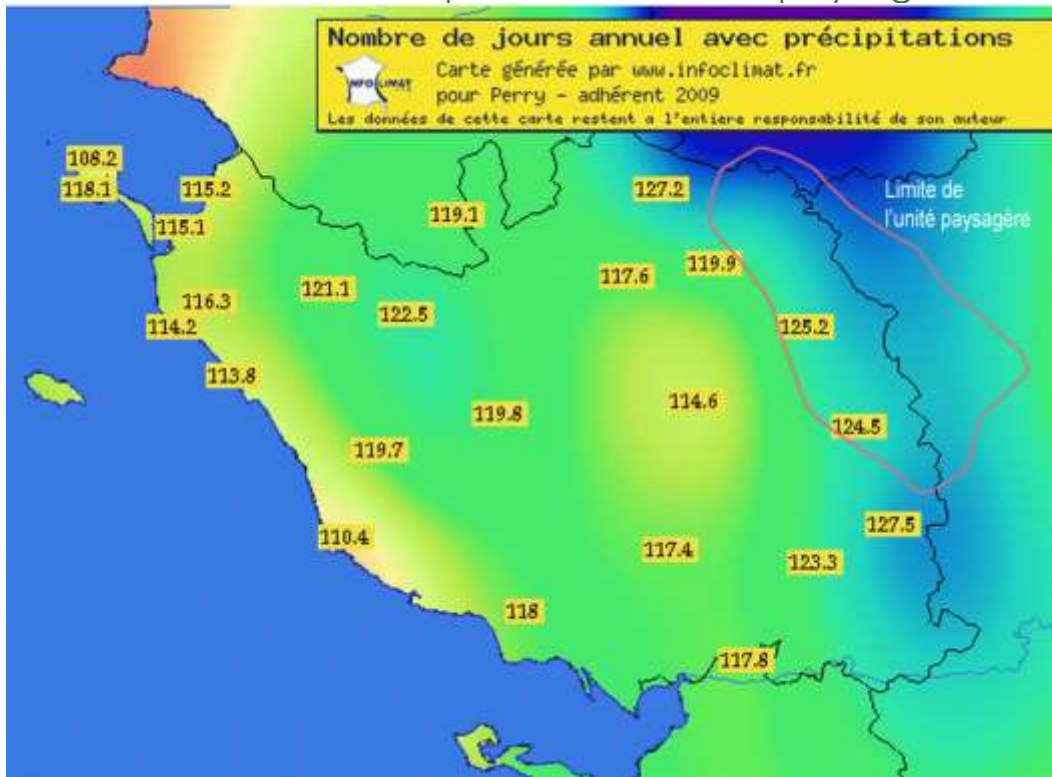
UP44-20-05 Granits et tuiles tige de botte, des matériaux constructifs identitaires des cœur de bourgs (Les Epesses)



UP44-20-06 Carte de localisation des mines d'uranium (source fiche du patrimoine géologique vendéen - Conseil Général de Vendée)

Après la Seconde Guerre mondiale, le gouvernement français se lance dans la recherche de gisements d'uranium, notamment dans les terrains hercyniens du Massif armoricain, du Massif central et des Vosges. Une mission s'installe en Vendée en 1951 pour prospector la zone granitique qui s'étend de Clisson à Parthenay. Les résultats étant prometteurs, la Division minière de Vendée est créée en 1954. Elle s'installe sur le site de Fleuriais, à Mortagne-sur-Sèvre, à l'emplacement d'une ancienne usine textile. Sous son administration, de nombreuses mines sont ouvertes en Deux-Sèvres, Vendée, Loire-Atlantique et Maine-et-Loire. Les travaux s'effectuent en mines souterraines et à ciel ouvert. À la limite de la Vendée et des Deux-Sèvres, la Commanderie sera le second gisement de la Division par l'importance de sa production (près de 4000 tonnes d'uranium). Les autres sites du département de Vendée, peu productifs, n'auront qu'une courte période d'activité. L'uranium vendéen a employé jusqu'à cinq cents mineurs, répartis sur quatre départements. Il a permis de produire l'équivalent de deux ans de la consommation française d'électricité des années 1990. Ces anciennes exploitations n'ayant pas été remblayées, elles se traduisent aujourd'hui dans le paysage par des plans d'eau profonds.

2.5 Un effet de foehn qui conditionne un paysage d'eau



UP44-20-07 Carte des précipitations de la Vendée, localisant le haut bocage (source : infoclimat 2009)

Les collines vendéennes constituent le véritable premier relief s'opposant aux vents d'ouest océaniques. Cela se traduit par un petit effet de Foehn : en prenant de l'altitude les nuages se refroidissent et provoque la condensation de l'eau : les phénomènes pluvieux sont alors plus fréquents sur ce secteur. L'eau est présente partout dans le paysage non seulement au travers des nombreuses sources qui contribuent à la verdure permanente de la végétation mais aussi dans les effets de nébulosité qui sont assez variés sur les collines vendéennes. En arrière de cette première ligne de relief, et plus à l'est l'air redescend plus chaud et plus sec.



UP44-20-08 Un bocage humide qui décline des camaïeux de verts (Les Châtelliers - Châteaumur)

2.6 La Sèvre Nantaise, une vallée encaissée au cœur du système collinaire



UP44-20-09 La Sèvre Nantaise : une vallée pittoresque aux reliefs contrastés (Mortagne-sur-Sèvre)

Véritable colonne vertébrale hydraulique de la partie méridionale du massif Armoricaïn, la Sèvre Nantaise prend sa source dans les gâtines du Poitou pour s'immiscer entre les lignes de collines vendéennes au sud et celles du Bressuirais au Nord. L'ensemble de son réseau hydrographique sculpte complètement les collines traversées et amplifie les formes du relief. La Sèvre Nantaise présente ainsi plusieurs séquences qui se traduisent par un faciès différent de la découpe de sa vallée :



UP44-20-10 Le Donjon de Châteaumur, un repère historique dominant le bassin du haut val de Sèvre (Les Châtelliers – Châteaumur)

- **En amont de Mallièvre, la vallée possède une faible pente.** Elle dessine des méandres entre des coteaux doux, peu accentués jalonnés de petites buttes boisées (où souvent le bâti rural s'implante en promontoire). Le relief donne plus l'impression d'une ample cuvette et la trame bocagère moins dense sur ce secteur dégage de longues perspectives. La butte du Châtelliers constitue un promontoire remarquable permettant d'embrasser d'un seul regard ce paysage. La Sèvre Nantaise y draine un réseau d'affluents organisés en arêtes de poisson. Développant des ambiances plus refermées et intimistes, ils redessinent la pente des coteaux doux en imprimant des directions secondaires Nord-est/sud-ouest dans le paysage.



UP44-20-09bis Une resserrement de la vallée à Mallièvre

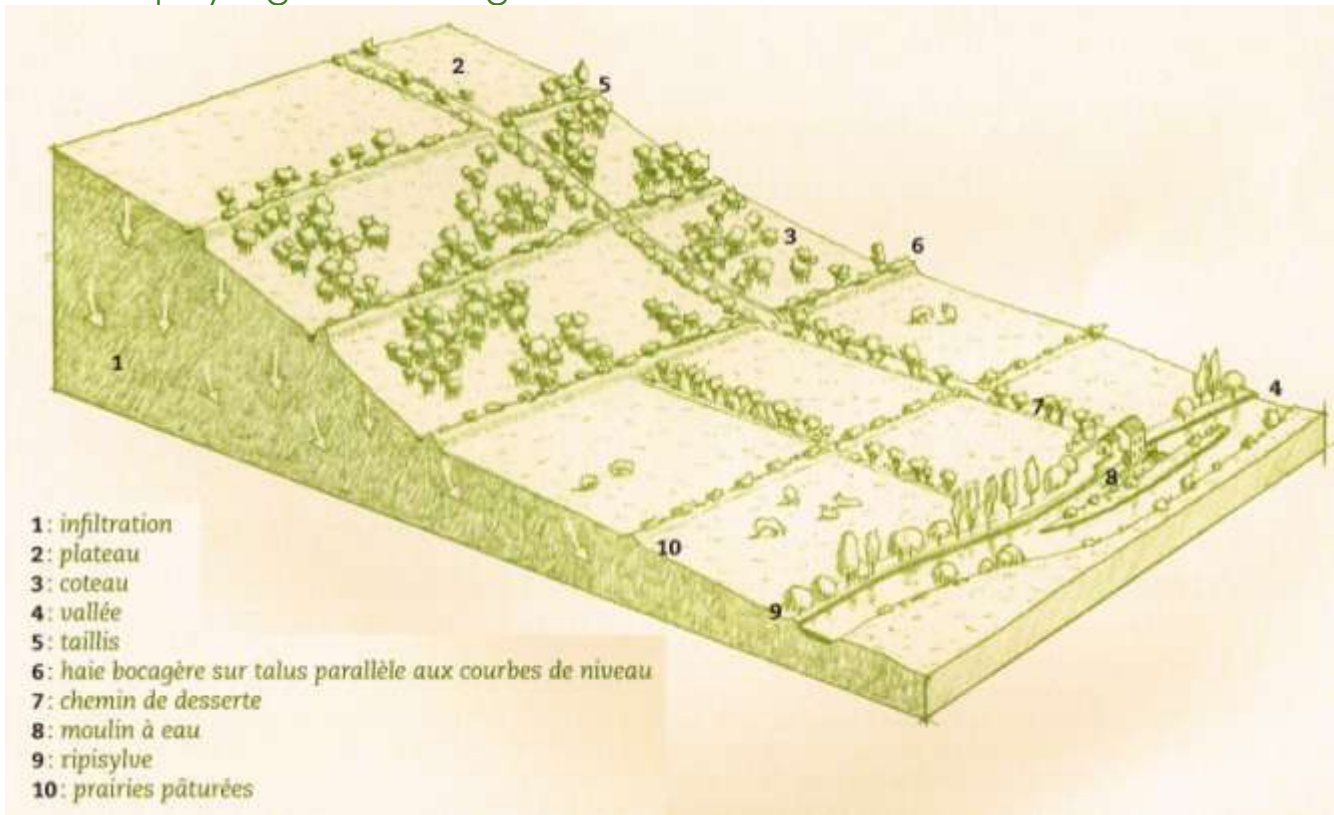
- **A partir de Mallièvre, la vallée devient encaissée.** La rivière prend un parcours très sinueux et à forte déclivité. Le cours de l'eau prend des allures torrentielles notamment quand il traverse d'importantes zones de chaos granitique. Cette séquence donne lieu à de nombreuses scènes pittoresques où l'eau joue avec la roche. Les points de vue spectaculaires depuis les promontoires rocheux offrent quelques rares fenêtres sur cette vallée, qui semble parfois disparaître dans la roche. Les eaux de la Sèvre Nantaise sont gonflées dans ce secteur par tout un réseau de petits vallons secondaires arborescents qui découpe les collines environnantes, récupérant les eaux de surface de ce véritable château d'eau naturel.



UP44-20-11 Un fond de vallée mêlant l'eau et la roche sur fond de coteaux boisés (Saint-Laurent-sur-Sèvre)

Les vallées de la Crûme et du Grand Lay offrent à une moindre échelle le même type de paysages et amplifient à l'ouest les reliefs marqués de la faille de Pouzauges -les Herbiers.

2.7 Un paysage de bocage dense



UP44-20-12 Schéma structurel du réseau bocager (source CAUE 85)

Le relief marqué, l'hydrologie et la nature des sols (souvent peu profonds et acides) ont des conséquences sur la densité du maillage bocager. Les bas de pente et les vallées sont en général occupés par des pâtures (prairies permanentes ou temporaires) cadrées de haies bocagères denses. Là, le bocage se structure sur la pente : les haies parallèles aux courbes de niveau, implantées sur talus, jouent un rôle primordial dans le maintien des sols et la régulation et l'épuration de l'eau. Le chêne pédonculé, amateur de sols frais, constitue principalement la strate arborée du bocage avec le châtaignier et le chêne sessile plus adapté au sol séchant. Les arbres sont ici en général gérés en haut jet ce qui donne une certaine épaisseur à la maille bocagère. Dans les vallons, la gestion en têtard des arbres est plus fréquente. La fréquence triptyque haie/talus-fossé/mare, outre sa qualité paysagère, prend ici une valeur écologique forte et se traduit par une réelle biodiversité spécifique sur l'ensemble de ces vallons bocagers.



UP44-20-13 Un réseau bocager dense qui structure les pentes et organise les vues (Pouzauges)

L'ensemble du maillage bocager est desservi par un réseau dense de chemins creux remarquables qui traverse ce paysage par monts et par vaux. Il est d'ailleurs le support de nombreux chemins de randonnées avec notamment le GRP boucle des collines, boucles du bocage et boucle des Puys.



UP44-20-14 Un réseau de chemins creux aux ambiances intimistes, support de circuits de randonnées (Pouzauges)

2.8 Une trame de haies qui s'ouvre sur les plateaux



UP44-20-15 Un plateau de grandes cultures qui ouvre des panoramas dans le bocage (Saint-Martin-des-Tilleuls)

La présence d'un tissu agricole très dynamique et d'industries agroalimentaires sur le secteur contribuent à un dynamisme rural très lisible dans le paysage. Une tradition d'élevage bovin ancienne contribue toujours à l'entretien de ce paysage verdoyant dont les coteaux, jalonnés d'affleurements granitiques, sont peu propices à la mise en culture céréalière. Cependant, la mécanisation agricole et les techniques de drainage ont permis le développement de plus en plus important des cultures céréalières avec pour conséquences :

- L'arrachage des haies lors des restructurations parcellaires ce qui conduit à l'ouverture du paysage par distension de la maille bocagère, révélant par la même occasion un bâti diffus et des bourgs qui s'intégraient autrefois dans la trame de haies et augmentant les phénomènes de covisibilités
- Le développement de retenues d'eau collinaires sur les vallons secondaires, pour répondre aux besoins d'arrosage de ces cultures (notamment du maïs)



UP44-20-16 Retenue d'eau collinaire dans un vallon secondaire pour les besoins de l'agriculture (Saint-Laurent-sur-Sèvre)

La présence de nombreux bâtiments d'élevage hors sol qui s'implantent à l'appui des anciens hameaux est particulièrement lisible dans ce paysage où la maille des haies s'ouvre. Ils peuvent être d'autant plus prégnants dans le paysage que leurs couleurs sont vives ou leur intégration parfois difficile dans la pente des coteaux (terrassements lourds).



UP44-20-17 Une ouverture du bocage qui met l'accent sur les extensions de sièges agricoles et les franges urbaines (Les herbiers)

2.9 Des petits boisements qui ponctuent la maille bocagère

Les pentes les plus abruptes sont le plus souvent boisées ainsi que les rives des cours d'eau (ripisylve de noisetiers, saules et aulnes). Des taillis de châtaigniers occupent les coteaux pentus. De faible superficie (en moyenne 1,5 ha), ils sont le plus souvent recépés et exploités pour la réalisation de perches, piquets, bois d'œuvre, bois et plaquettes de chauffage.

Le paysage bocager est par ailleurs ponctué de boisements plus importants qui referment ponctuellement l'espace et constituent des espaces de loisirs et promenade à proximité des principaux pôles urbains de l'unité : Bois d'Ardelay, Bois des Jarries, Bois de la Folie



UP44-20-18 Une exploitation des taillis de châtaigniers sur les fortes pentes (Pouzauges)

2.10 Une unité architecturale qui s'appuie sur la permanence des matériaux

L'unité paysagère du haut bocage vendéen correspond à une unité architecturale et texturale qui s'articule autour de formes bâties rurales traditionnelles homogènes, des formes urbaines équivalentes sur l'ensemble du territoire (aussi bien au niveau des fermes que des bourgs), une palette de matériaux réduite (granites, gneiss, schiste, tuiles majoritairement, avec en encadrements des ouvertures en granite ou briques).



UP44-20-19 Palette de matériaux de l'architecture du nord Vendée : des matériaux de construction traditionnels aux couleurs chaudes (schistes, granits, gneiss, tuile et brique)

Le haut bocage vendéen est aussi une unité architecturale qui s'appuie sur une palette chromatique et texturale homogène : association de granits (fondations et encadrements), schistes (gros-œuvre) et briques (ornement). Dominance de la tuile (toitures) en tige de botte au niveau de l'habitat rural dispersé et des maisons de bourg avec ponctuellement de l'ardoise au sein des bourgs (maisons bourgeoises et églises). Cependant, on observe autour des vallées de la Sèvre Nantaise et de la Moine, l'influence clissonnaise avec des éléments italianisants de type rural toscan dans l'architecture rurale et industrielle.

2.11 Des points de repères culturels majeurs, lisibles de partout sur les plateaux

Si les vestiges de maille bocagère et l'habitat diffus contribuent à donner une organisation labyrinthique au paysage, le haut bocage vendéen compte trois grands types de points de repères, qui facilitent la lecture paysagère. L'importance des relations visuelles et des covisibilités est ainsi accrue par la multitude de points de repères qui ponctuent et animent le paysage offrant aussi des repères culturels, sociaux et économiques.

Les bourgs, clochers et moulins



UP44-20-20bis Clochers de Saint-Laurent-sur-Sèvre en repère sur le plateau bocager

Les églises « récentes » (XVIII et XIXème siècle) pointent au loin et dominant la silhouette des bourgs. Les clochers élancés, en ardoises ou en pierres, s'élèvent toujours plus hauts... c'est le résultat de la guerre des clochers. Les Guerres de Vendée très actives dans ce secteur de la région ont conduit à la destruction de très nombreuses églises reconstruites après 1800 avec la volonté d'afficher de très loin non seulement la présence du bourg mais aussi sa ferveur catholique en marquant qui plus est les points hauts du département (Saint Michel Montmercure).



UP44-20-20 Bourg étagé sur le coteau de Mortagne-sur-Sèvre

L'urbanisation des bourgs s'étage sur les pentes. Leur silhouette est caractérisée par les toits de tuiles aux couleurs chaudes, ponctuée par quelques toitures d'ardoises (maisons de maître par exemple). Chaque village a une structure urbaine très organisée qui lui donne une ambiance de petite ville avec plusieurs places cernées de maisons à étages...

Comme évoqué précédemment dans le motif paysager des buttes boisées, les moulins constituent un élément de repère identitaire et culturel très fort dans le haut bocage vendéen. Groupés sur les plus hautes collines, parfois accompagnés d'une chapelle comme au Mont des Alouettes, ils témoignent non seulement de l'activité agricole de polyculture élevage ancienne du territoire mais aussi du rôle qu'ils ont joué dans la communication entre les troupes durant les guerres de Vendée.



UP44-20-21 Moulins du Mont des Alouettes, un repère paysager et culturel emblématique du haut bocage (Les Herbiers)

Les bâtiments industriels

La silhouette des bourgs est souvent accompagnée en lisière par les volumes imposants et massifs des bâtiments industriels révélant le dynamisme économique très fort de ce secteur. Ces volumes massifs aux couleurs claires, contrastent souvent avec la vaste palette des verts qui caractérise le paysage rural de l'unité. Comme le montre le volet dynamique des paysages sur l'unité, ces usines connaissent plusieurs essors et donc époques de construction et localisation dans le bourg. Initialement cantonnées dans les vallées pour profiter de la ressource en eau (Tanneries, tissage, draperies...), les industries se sont progressivement déplacées à l'appui des principaux axes de desserte du territoire. On est là véritablement au cœur du modèle traditionnel qui perdure de « l'usine à la campagne » où chaque commune constitue son propre pôle d'emploi.



UP44-20-21bis des zones industrielles qui se démarquent dans le bocage (Les Herbiers)

Les châteaux et places fortes

Marches stratégiques entre le Poitou, l'Anjou et la Bretagne, les collines vendéennes se sont vues dotées dès le moyen âge de châteaux forts sur les points hauts et sur la vallée de la Sèvre. Ces grands donjons médiévaux, outre leur caractère patrimonial et culturel fort, marquent le paysage de leur silhouette massive. Ainsi les châteaux de Tiffauges (Château de Barbe Bleue) et Mallièvre, ainsi que les murailles de Mortagne-sur-Sèvre contrôlaient la marche naturelle de la vallée de la Sèvre. Les donjons et fortifications des châteaux de Pouzauges et Châteaumur profitaient quant à eux de leur position de nid d'aigle sur le bas bocage depuis les hauteurs des collines.



UP44-20-22 Le château de Barbe-Bleue, un repère médiéval sur la vallée de la Sèvre Nantaise (Tiffauges)

2.12 Le bâti rural comme points de repère secondaires

L'habitat rural

La maison rurale se caractérise par sa taille modeste et ses volumes trapus. Elle est constituée d'un volume simple sur deux niveaux avec un toit couvert de tuiles « tige de bottes ». Cette maison rustique est parfois isolée mais se trouve surtout dans les villages où elle représente souvent le bâti le plus ancien. Le charme de cette architecture vient donc de sa simplicité et d'un usage harmonieux des matériaux et couleurs. Le rythme des percements asymétriques ponctue la façade. Les fortes pentes des terrains du haut bocage vendéen ont amené à une adaptation des volumes, parallèlement ou perpendiculairement à cette pente. Pignons comme murs gouttereaux sont alors percés pour profiter de la lumière selon l'exposition du bâtiment. Les toits à deux pans prennent des formes plus complexes au gré de ces jeux de pentes, des extensions et des annexes qui se greffent sur le volume principal.



UP44-20-23 Architecture rurale traditionnelle du haut bocage vendéen (source CAUE 85)

L'habitat rural utilise toute une palette de teintes chaudes des matériaux locaux (gneiss, granit, schiste et tuiles avec encadrement des ouvertures et ornementation des corniches en briques ou granit) qui lui confère un fort impact chromatique : touches d'ocres rouges des toitures qui se détachent sur les fonds verdoyants et dont l'impact est renforcé par une importante densité : Les fermes sont nombreuses et relativement proches les unes des autres.



UP44-20-24 ferme traditionnelle dans le bocage (Pouzauges)

Le bocage regroupe de nombreuses exploitations agricoles de type métairie, tournées vers la polyculture et l'élevage. Elles se regroupent sous forme de hameaux et de villages. Cette dispersion permet la proximité entre l'exploitation et les lieux de travail. Les fermes anciennes sont souvent constituées d'un corps d'habitation soit flanqué d'appentis, soit enserré de petits bâtis non accolés aux volumes et de formes très variées, comme la soue à cochons, le poulailler, le four à pain, la réserve, le préau... Le découpage soigné des volumes bâtis du village encadre la cour de la ferme et renvoie à l'organisation urbaine groupée autour des places des bourgs.

Des granges traditionnelles aux bâtiments d'élevage contemporains

La grange assure les fonctions de stockage et d'accueil des animaux. De volume souvent plus important que celui de l'habitation, la grange-étable, présente dans toute la Vendée et les Mauges, se caractérise par deux petites portes pour le bétail et les hommes encadrant un haut portail central pour les charrettes. Deux formes se distinguent : la grange sans nef avec son toit à deux pans, la grange avec nef dont la partie centrale est surélevée.



UP44-20-29 Grange à nef traditionnelle, entourée de ses murs d'épierrage de champs (Saint-Laurent-sur-Sèvre)

De nombreuses annexes (réserves, appentis, granges, chaix...) complètent ce bâtiment pour assurer le bon fonctionnement de la ferme.

De nombreux bâtiments d'élevage hors sol accompagnent aujourd'hui les fermes et granges traditionnelles : volumes allongés de couleur claire et de texture brillante annoncés par les colonnes plus hautes des silos. Très nombreux, ils participent de façon majeure au paysage et soulignent le dynamisme agricole de ce secteur. Leur impact visuel est d'autant plus fort qu'ils sont perçus de profil (impact visuel moindre de face), et qu'ils sont implantés sur des points hauts. Leur intégration plus ou moins équilibré dans les pentes des coteaux du haut bocage est également déterminante dans la perception que l'on peut en avoir dans le paysage.



UP44-20-30 Des extensions importantes des sièges d'exploitation qui montrent le dynamisme agricole de la région (Saint-Laurent-sur-Sèvre)

Les moulins, châteaux et usines qui ponctuent les vallées avec l'influence clissonnaise.



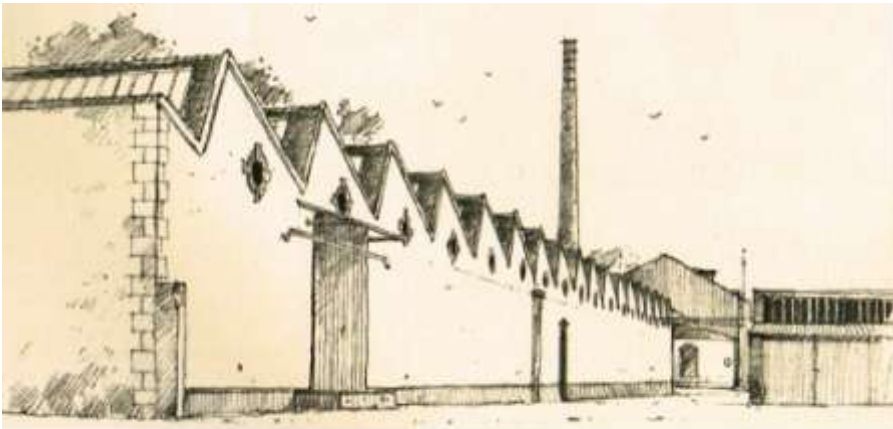
UP44-20-25 Patrimoine de moulins et chaussées jalonnant la vallée de la Sèvre nantaise (Saint-Laurent-sur-Sèvre)

C'est principalement sur la vallée de la Sèvre Nantaise que l'on retrouve la plus grande richesse patrimoniale qui contribue au pittoresque de ses paysages. De nombreux moulins à eau avec leur chaussée ont été ainsi construits sur la rivière depuis le Moyen-Âge. Ils étaient voués surtout à la meunerie mais aussi à la production de papier, de tan et de foulon.



UP44-20-27 Jardins de la cure restaurés dans le style clissonais (Mortagne-sur-Sèvre)

Sous l'influence de l'industrie textile choletaise, de nombreuses activités industrielles se sont développées à partir des moulins traditionnels tout le long de la Sèvre Nantaise.



UP44-20-28 Usine de la vallée de la Sèvre Nantaise (Mortagne-sur-Sèvre – source CAUE 85)

▲ Tissage de Fleuriais, XIX^e siècle, Mortagne-sur-Sèvre.

Sous l'influence de Clisson et de la Garenne Lemot, qui sert de modèle de reconstruction dès le XIX^e siècle, le bâti de la vallée de la Sèvre s'inspire de l'architecture toscane idéalisée et transposée à toutes sortes de bâtiments : fermes, moulins, industries, demeures, manoirs et dépendances... Ce style se caractérise par les percements en arc de plein cintre, l'usage de la brique facilité par son industrialisation et un goût affirmé pour la composition et le détail.



UP44-20-26 Château de la Barbinière dominant la vallée de la Sèvre nantaise (Saint-Laurent-sur-Sèvre)

La prospérité du secteur de la Sèvre nantaise pérennise le développement des châteaux et en parallèle l'architecture des bâtiments publics se raffine. Le style évolue vers des références classiques et à l'instar de la région nantaise on voit apparaître dans le paysage plusieurs « folies » au style plus fantaisiste. La plupart de ces châteaux du XIX^e est accompagné de parcs paysagers dits à « l'Anglaise » qui se distinguent aujourd'hui dans le paysage par leurs essences de boisements singulières (conifères nord-américains – cèdres du Liban) qui s'identifient dans le bocage.

2.13 Le petit patrimoine vernaculaire comme points de repère tertiaires

Les calvaires et croix de chemins

Chapelles, croix de mission, calvaires, croix de chemins, reproduction de la grotte de Lourdes... jalonnent le territoire. Leur nombre, leur mise en scène et l'entretien qui leur est prodigué, témoignent de la ferveur catholique caractéristique de la Vendée. La religion catholique a une très grande importance dans ce secteur, tant au niveau de l'histoire (fidélité des paroissiens aux prêtres lors des périodes troubles de la révolution notamment) que de la vie sociale actuelle (importance des écoles privées dans les villages...). Certaines congrégations religieuses tiennent d'ailleurs une place importante dans la vie locale de certaines communes comme à Saint Laurent sur Sèvre notamment où elles marquent de leur empreinte et leurs bâti la silhouette du bourg dans un style néo-gothique caractéristique.

UP44-20-31 Calvaire dans le bocage de Saint-Laurent-sur-Sèvre



Un riche petit patrimoine lié à l'eau

De nombreux aménagements pour capter l'eau courante et les sources ponctuent les chemins creux du bocage et les hameaux dans la campagne. On retrouve ainsi de nombreux lavoirs et de fontaines de granits pour capter les eaux de sources. De même de nombreux petits ponts de pierre et de gué pavés de granit sont aménagés sur les vallons secondaires. Ils s'ajoutent aux chaos granitiques et aux mégalithes qui sont autant de repères jalonnant les vallées.



UP44-20-32 Puits sur le coteau et source dans la vallée de la Sèvre Nantaise (Saint-Laurent-sur-Sèvre)

2.14 Un territoire de passage aux infrastructures marquantes

Si le relief est particulièrement complexe à franchir, le territoire n'est pas moins un carrefour ancien entre Bretagne, Poitou et Anjou et présente à ce titre de nombreuses routes commerciales anciennes et de places de marché sur les principales villes. Le développement des infrastructures avec l'industrialisation de la vallée de la Sèvre Nantaise et les pôles de Pouzauges et les Herbiers ont marqué le paysage avec des ouvrages d'art parfois spectaculaires (Viaducs ferroviaires de Barbin, de Coutigny, ponts autoroutiers...). L'aménagement de l'A85 et le renforcement de la RD 752 et la RD 160 ont contribué à faire ressortir ces voies du paysage par leur recalibrage (en plan et en altimétrie) mais aussi par la mise en place de contournements de bourgs qui ont apporté une autre lecture des paysages urbains (valorisation des franges urbaines, effets d'aspiration des activités sur les giratoires de connexion).



UP44-20-33 Viaduc de la Barbinière, un ouvrage spectaculaire dans la vallée de la Sèvre Nantaise (Saint-Laurent-sur-Sèvre)

2.15 Trois pôles urbains qui concentrent les activités

Compte tenu du maillage viaire territorial, le développement des activités s'est principalement concentré sur les trois pôles de Pouzauges (avec une part importante de l'industrie agro-alimentaire), les Herbiers (alliant industrie agro-alimentaire, logistique et construction) et Mortagne-sur-Sèvre (industrie diversifiée dans l'aire d'influence choletaise). Cela se traduit par le développement sur les rocades de ces centres urbains d'importants ensembles de bâtiments industriels. Sur ces trois pôles, il y a un véritable contraste entre les centres villes gardant leur image de bourg rural patrimonial et les extensions de ces dernières décennies qui traduisent un important dynamisme : juxtaposition de quartiers d'habitats pavillonnaires ou collectifs (typologie lisible de la décennie de conception) alternant avec d'importants équipements sportifs culturels et d'enseignement, enchâssés dans un tissu économique développé.



UP44-20-34 Des extensions pavillonnaires et industrielles qui marquent le dynamisme économique des pôles urbains (Pouzauges)

Sur le reste du territoire, le modèle de l'usine à la campagne décrit dans l'unité voisine du bocage vendéen et maugeois se vérifie aussi sur ce territoire : les entrées de bourgs sont marquées par de petites zones artisanales et économiques et la dynamique constructive pavillonnaire est importante pour répondre aux besoins de main d'œuvre.

2.16 Le Puy du Fou, moteur du développement touristique rural

Avec son fort développement de ces dernières décennies, le parc du Puy du Fou est devenu une infrastructure touristique marquante au cœur du haut bocage vendéen. Ainsi les constructions monumentales des attractions et l'immense tribune pointent dans la maille du bocage. Le succès de cet équipement a induit le développement non seulement des infrastructures routières (avec un échangeur sur l'A87 spécifiquement créé pour y accéder) et des contournements de bourg, mais aussi la multiplication dans le bocage des campings, aires d'accueil, hôtels. Par ailleurs de nombreuses exploitations ont développé une activité complémentaire d'accueil à la ferme.



UP44-20-35 Equipements monumentaux du Puy du Fou (les Epesses)

Pour en savoir plus sur : Le Puy du Fou, moteur du développement touristique rural

Parallèlement à un écomusée, au lieudit du Puy du Fou aux Epesses en 1978, un spectacle nocturne est créé, qui souhaite retracer l'histoire de la Vendée du Moyen Âge à la Seconde Guerre mondiale. Cette Cinéscénie, dans le cadre du château en ruine du Puy-du-Fou, est montée à l'initiative d'élus locaux et d'une association créée à cet effet. La mobilisation des populations locales incarnée par 3400 bénévoles appelés « Puyfolais » imprègne fortement ce qui se traduit par une reconnaissance identitaire et culturelle forte sur le secteur du haut bocage autour de ce projet. Le site de 23 hectares, où évoluent plus d'un millier d'acteurs, est adossé d'une tribune panoramique de 14 000 places très marquante dans le paysage du bocage. Événement saisonnier estival la Cinéscénie accueille, en 28 représentations, près de 400 000 spectateurs par an. En 1989, un parc de loisirs de 50 ha est créé près de la Cinéscénie. Il permet d'étendre largement la saison de visite. Désormais inscrit dans les programmes des tours opérateurs (deuxième parc français par sa fréquentation journalière derrière le parc Disneyland), le Puy du Fou se développe comme parc d'attractions à partir de la fin des années 1990. Sa capacité d'accueil induit des aménagements routiers facilitant sa desserte et son attractivité stimule fortement le développement touristique de cette région rurale. Ainsi se développent sur un rayon de plus de cinquante kilomètres autour du parc hôtellerie de plein air, hôtels, gîtes, chambres d'hôtes et restaurants de groupes,

Pour en savoir plus sur le patrimoine bâti et naturel

Rubrique patrimoine :

- **Lien vers le chapitre 15-20-10 les paysages institutionnalisés**
- **Patrimoine naturel sur le site de la DREAL - Base communale :** <http://www.donnees.pays-de-la-loire.developpement-durable.gouv.fr/spip.php?rubrique5>
- **Patrimoine site et paysages sur le site de la DREAL - Base communale :** <http://www.donnees.pays-de-la-loire.developpement-durable.gouv.fr/spip.php?rubrique6>

Cette page permet aussi d'accéder aux deux sites suivants :

- [l'Atlas des Patrimoines du Ministère de la Culture](#)
- [Les Bases Architecture et Patrimoine du Ministère de la Culture](#)

Rubrique Trame verte et bleue :

Lien vers le Schéma régional de cohérence écologique (SRCE) des Pays de la Loire : <http://www.pays-de-la-loire.developpement-durable.gouv.fr/trame-verte-et-bleue-a1761.html>

3. Les sous-unités paysagères du haut bocage vendéen

La configuration du relief, la présence d'un patrimoine spécifique sur la vallée de la Sèvre Nantaise et la différence de densité de la trame bocagère permettent de discerner trois sous-unités paysagères :

- Les collines du haut bocage vendéen
- Le haut val de Sèvre Nantaise
- La marche des Herbiers

[Lien vers la Carte de l'unité et des sous-unités paysagères des marches du Bas-Poitou](#)

3.1 Les collines du haut bocage vendéen



UP44-30-01 Bourg perché sur une colline boisée (Les Châtelliers-Châteaumur)

Ce paysage collinaire, le plus caractéristique du haut bocage vendéen, est véritablement le cœur du haut bocage vendéen. Il se distingue par sa ligne de crête marquante dans le paysage (Orientation nord-ouest/sud-est) ponctuée de repères paysagers patrimoniaux (Moulins des Alouettes, clochers de Saint-Michel-Mont-Mercure et de la Flocellière, Châteaux de Pouzauges et Châteaumur). La structure paysagère de ce secteur est marquée par la répétition d'un motif paysager identitaire de buttes à chaos rocheux (chirons) terminées par des châtaigneraies souvent accompagnées de plusieurs moulins. Ces points hauts ouvrent de larges panoramas sur les paysages environnants.



UP44-30-02 Un bocage dense reliant les collines boisées, ponctuées d'exploitations agricoles aux bâtiments souvent imposants (Pouzauges)

Ce paysage de bocage dense est relativement bien préservé notamment sur les petites vallées secondaires qui alimentent le Petit Lay, le Grand Lay et la Sèvre Nantaise. Si l'habitat est traditionnellement diffus avec une véritable homogénéité architecturale, les bourgs anciens étagés sur les vallons se distinguent par leur urbanisme compact et leur caractère souvent pittoresque. Leur morphologie actuelle renvoie au modèle de l'usine à la campagne décrit dans le bocage vendéen et maugeois. On notera sur ce secteur des collines du haut bocage vendéen le fort développement du pôle de Pouzauges au sud et la présence marquante au nord du parc d'attractions du Puy du Fou qui rayonne à la fois touristiquement et culturellement sur tout le haut bocage.



UP44-30-03 Extensions pavillonnaires diffusant dans le bocage (Pouzauges)

3.2 Le haut val de Sèvre Nantaise



Ce paysage de plateau bocager est littéralement sculpté par la Sèvre Nantaise et ses affluents. Cette vallée encaissée et pittoresque est marquée par des coteaux boisés et un paysage de chaos granitique tout à fait caractéristique. Au printemps les eaux dans la vallée prennent un cours torrentiel et ourlent d'écume les gros blocs de granit qui semblent juste tombés du coteau. Les versants de la vallée souvent boisés sont recouverts d'un tapis de jacinthes sauvages qui donnent à ces scènes un parfum de fraîcheur si singulier.

UP44-30-04 Une vallée intimiste, riche de son patrimoine bâti et marquée par un chaos granitique (Saint-Laurent-sur-Sèvre)



UP44-30-05 Des bourgs pittoresques étagés sur la vallée (Mallièvre)

Le haut val de Sèvre se distingue également par un riche patrimoine lié à l'eau (moulins, chaussées, lavoirs, industries, viaducs et ponts), aux places fortes médiévales (Tiffauges, Mortagne-sur-Sèvre, Mallièvre) et aux congrégations religieuses dans les bourgs et la vallée. Ce patrimoine se teinte au XIXème siècle des remontées des influences architecturales italianisantes clissonnaises.



UP44-30-06 Des pôles urbains marqués par des repères religieux (Mallièvre)

Territoire particulièrement dynamique sous l'influence notamment de l'aire choletaise, la pression urbaine et le développement des activités sont particulièrement marqués à l'appui de la RN 149 et de la RD 160

3.3 La marche des Herbiers



UP44-30-07 Les herbiers, un pôle urbain et industriel au pied du massif collinaire

Ce paysage des contreforts des massifs collinaires dessine une marche urbanisée et bocagère relativement ouverte. Ce plateau est interrompu par des vallées sud-ouest / nord-ouest qui alimentent notamment la vallée du Grand Lay. Les ambiances de ce secteur font véritablement la transition entre les paysages collinaires au nord et le plateau bocager du sud avec des points de vue de l'un à l'autre, souvent intéressants. La Maille bocagère est ici plus ouverte, du fait du développement des grandes cultures sur ce secteur.



UP44-30-08 Un plateau bocager plus ouvert, servant de piédestal aux collines habitées (Pouzauges)

Le paysage est marqué par l'importance de l'articulation urbaine des Herbiers et de sa forte présence économique qui s'est notamment amplifiée au nord avec la connexion à l'autoroute A85. Les zones d'activités très étendues et les grands bâtiments industriels ou logistiques isolés en campagne se développent dans la trame bocagère qui change de fait de fonction. Ce pôle urbain résolument contemporain développe aujourd'hui un urbanisme de type « écoquartier » et des projets architecturaux qui redéfinissent le paysage urbain, ce qui le distingue des dynamiques pavillonnaires que l'on peut observer sur les bourgs environnant.

4. Les dynamiques paysagères

Pour en savoir plus sur la dynamique des paysages à l'échelle régionale :

Lien sur la dynamique régionale

4.1 Exemple d'évolution secteur des Epesses

Dans le cadre de l'analyse des dynamiques paysagères, pour chaque unité paysagère, un secteur particulier est choisi de manière à caractériser, en tant qu'échantillon représentatif de l'unité, une large partie des dynamiques vécues à l'échelle de l'unité. Cette analyse s'appuie notamment sur la comparaison des données cartographiques et des photographies aériennes à différentes époques données. Ce zoom est représentatif mais non exhaustif des dynamiques vécues à l'échelle de l'unité. Les dynamiques de l'unité qui ne s'illustrent pas à travers cet exemple sont donc détaillées à la suite.



UP44-04-ETAT MAJOR : Les Epesses – Carte d'état-major (1840)-(source IGN)

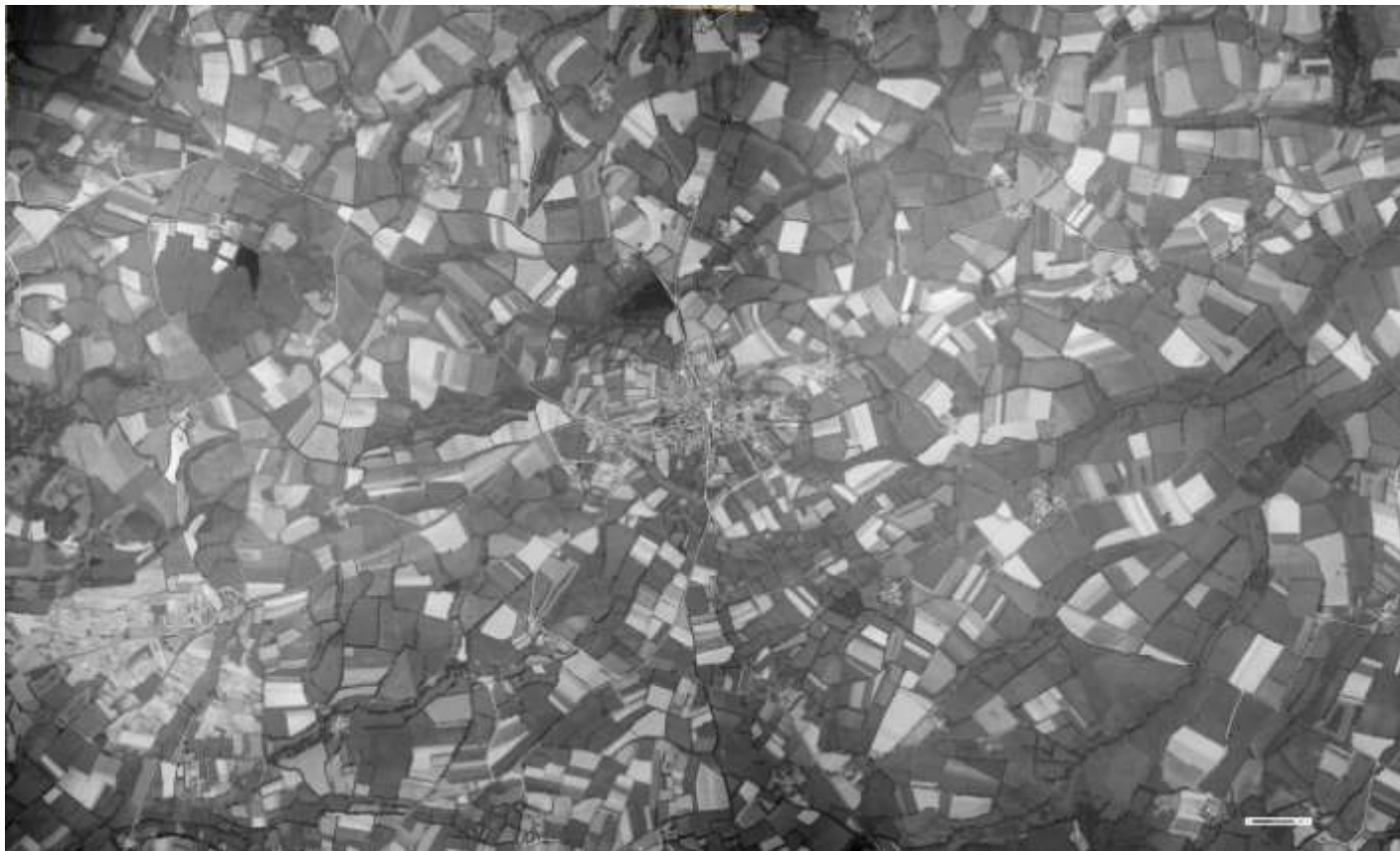
Une installation originelle sur les versants de la chaîne collinaire

La carte d'état-major de 1840 montre que les premières constructions du secteur des Epesses s'étagent sur le versant nord du couloir interrompant la chaîne collinaire à direction armoricaine du haut bocage. Autour de cette formation resserrée, de petits groupes d'habitats dispersés occupent les paysages ruraux soit en surplomb des vallées, soit aux abords des cours d'eau.

La locomotive touristique du Puy du Fou

Fait le plus significatif des dynamiques paysagères sur cette portion de paysage, l'émergence de la structure touristique du Puy du Fou est également un moteur pour l'ensemble des dynamiques paysagères. En 1978, au niveau du lieu-dit du Puy du Fou situé au nord-ouest de la commune des Epesses, sont créés un éco-musée et un spectacle nocturne à thématique historique. Cette Cinéscénie mobilise élus locaux et bénévoles autour d'un projet qui connaît une résonance identitaire et culturelle forte sur le secteur du haut bocage. Sur un site de 23 hectares, mobilisant plus d'un milliers d'acteurs, et devant une tribune pouvant accueillir 14000 personnes, l'évènement accueille près de 400000 spectateurs par an. En 1989 naît le parc d'attraction de 50 ha à proximité de la Cinéscénie, destiné à exploiter l'attractivité du site par une activité saisonnière élargie. Toute une industrie de l'hôtellerie et

de la restauration se développe dans le secteur du Puy du Fou, mais également bien au-delà. Au nord-ouest du bourg des Epesses, à proximité du giratoire marquant l'entrée nord de l'espace aggloméré, un espace d'hébergements de plein air s'inscrit dans le paysage.



UP44-03-ORTHO_1959 – Les Epesses – Orthophoto 1959 - (source IGN)



UP44-03-ORTHO_ - Les Epesses – Orthophoto 2013-- (source IGN)

Le développement du parc du Puy du Fou génère des besoins infrastructurels nouveaux

L'attractivité grandissante du parc à partir des années 1990 génère des besoins infrastructurels nouveaux notamment en vue de faciliter l'accessibilité au site pour un public large. La comparaison des photographies aériennes de 1959 et 2013 montre un développement du réseau routier sur le secteur des Epesses avec la réalisation d'un contournement du bourg sur la partie ouest et le positionnement de larges surfaces de stationnement à l'interface avec le parc. Ces aménagements destinés en partie à améliorer la desserte du parc sans avoir à traverser le bourg des Epesses favorisent le développement des zones d'activités dans le prolongement de l'espace urbanisé. Le raccordement du parc au réseau autoroutier national est développé au milieu des années 2000 via le nouvel échangeur du secteur de la Verrie.



UP44-40-01 A la sortie du Parc du Puy du Fou, l'accessibilité aux grands axes est indiquée (Les Epesses – 2015)

Un développement de l'urbanisation lié à l'habitat et aux activités orienté par l'accessibilité

Le développement de l'urbanisation résidentielle s'effectue en couronne tout autour du centre ancien des Epesses, avec néanmoins une accentuation sur la partie sud-ouest, en lien avec le contournement du bourg et son accessibilité facilitée. Diffus, le tissu pavillonnaire n'est toutefois pas linéaire et vient caractériser l'ensemble des franges urbaines atténuant les limites entre l'espace urbain et l'espace rural. De même, un développement des zones d'activités s'effectue au niveau des secteurs stratégiques de contournement de bourg.



UP44-40-02 Secteur de transition entre espace urbanisé et espace agri-naturel à l'est des Epesses (Les Epesses – 2015)

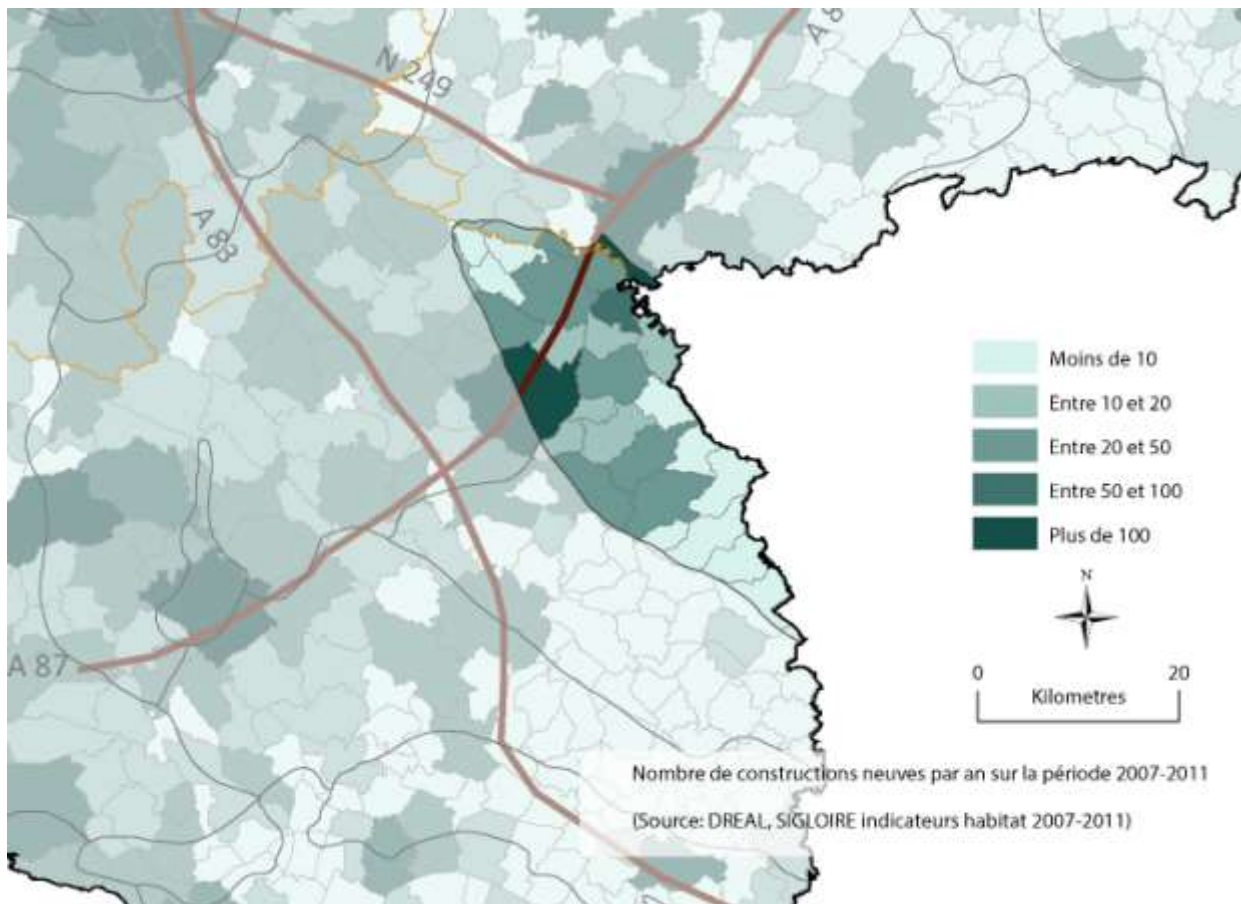
Des paysages bocagers dont la dynamique d'ouverture se poursuit

La comparaison des photographies aériennes de 1959 et 2013 montre qu'avec le développement des infrastructures, notamment routière, et l'intensification de l'activité agricole, un phénomène de regroupement parcellaire se concrétise dans le secteur des Epesses. A contrario de ce qui peut s'observer sur des unités paysagères proches, cette simplification du parcellaire agricole ne s'accompagne pas d'une structuration en quadrillage orthogonal. L'impact sur le réseau bocager en diminution n'est pas anodin et contribue à ouvrir le paysage. Pour autant, le bocage continue de caractériser l'unité et le maillage des haies et la présence des boisements se maintiennent voire se renforcent au niveau des vallons, participant en certains points à fermer le paysage.



UP44-01-IGN2013- Carte IGN 2013 du secteur des Epesses-(source Scan 25- IGN)

4.2 Dynamiques de pression urbaine



UP44-40-DYN La partie nord-ouest de l'unité, connectée aux grands axes, connaît des dynamiques constructives plus importantes (Source : DREAL, SIGLOIRE indicateurs habitat 2007-2011)

L'unité paysagère se caractérise par des dynamiques constructives contrastées entre une partie nord-ouest autour de l'A87 où les constructions neuves sont nombreuses entre 2007 et 2011 et la frange sud-orientale de l'unité qui vit des dynamiques plus modérées plus proches de celles vécues par la majorité du sud-est vendéen. Au sein de l'unité la centralité des Herbiers de même que le secteur de Mortagne-sur-Sèvre vivent les dynamiques les plus marquées.

4.3 L'inscription paysagère des infrastructures

Le développement des infrastructures sur l'unité du haut bocage vendéen, et notamment du réseau autoroutier lié à l'A87, marque fortement le paysage. L'infrastructure en elle-même, par sa linéarité et son emprise, mais également l'ensemble des aménagements liés à son fonctionnement (échangeur, aires de repos, giratoire d'accès, péage) sont autant d'éléments qui participe à la structuration du paysage. A ces aménagements s'ajoutent le développement des zones d'activités économiques à proximité des échangeurs généralement associés à l'identité paysagère de ce type de secteurs.

Dans le même temps, les interventions pour l'amélioration du maillage départemental entraînent une évolution de l'inscription paysagère de ces axes, par leur recalibrage (en plan et en altimétrie), et par leur prolongement récurrent via l'aménagement des contournements de bourgs.



UP44-40-03 Les échangeur autoroutier facilitent le développement des zones d'activités (La Verrière – 2015)



UP44-40-04 L'inscription des infrastructures routières marquent fortement le paysage (La D752 entre Réaumur et Pouzauges – 2015)

4.4 L'inscription paysagère des extensions urbaines au niveau des principales polarités

Les polarités principales de l'unité paysagère du haut bocage vendéen s'inscrivent dans des dynamiques qualitatives en termes de développement des activités économiques. Les cas de Pouzauges, des Herbiers ou encore de Mortagne-sur-Sèvre montrent des tendances à un développement soutenu des zones d'activités, et notamment des activités tournées vers l'industrie agro-alimentaire. Si l'implantation originelle des bâtiments d'activités était guidée par la proximité de la ressource en eau notamment, les implantations récentes répondent davantage à des logiques de connectivité, voire d'exposition. En effet, les entrées de ville des polarités, mais également les axes de contournement des centres, sont désormais les terrains d'implantation privilégiés des bâtiments d'activités.



UP44-40-05 Les entrées de ville sont souvent le support du développement des zones d'activités (Pouzauges – 2015)

Le cas des Herbiers est particulièrement symptomatique de ces tendances avec un développement urbains liés aux activités qui s'opère aujourd'hui principalement vers le nord et l'accès à l'A87. Dans le cadre du paysage plus ouvert de ces espaces de transition entre espace urbanisé et espace agri-naturel, la question de l'inscription paysagère des bâtiments d'activités devient un enjeu fort.



UP44-40-06 L'implantation des zones d'activités s'oriente vers l'A87 dans le secteur des Herbiers (2013)

Accompagnant le développement du tissu économique, les extensions urbaines des polarités liées à l'habitat s'inscrivent également comme une dynamique prégnante dans l'évolution des paysages de l'unité connues lors des dernières décennies. La prolifération du modèle pavillonnaire en continuité des bourgs historiques favorisent la diffusion d'un modèle qui réinterroge la question du rapport entre le bâti et la rue, avec notamment la diffusion d'un réseau viaire non hiérarchisé visant la desserte individualisée des parcelles habitées. Les périphéries urbanisées des polarités sont également le support de l'installation d'habitats collectifs et d'équipements structurants (établissements scolaires, sportifs et culturels).



UP44-40-07 Paysage de transition entre espace urbanisé et espace agri-naturel (Pouzauges – 2015)



UP44-40-08 L'intégration paysagère des extensions est plus sensible dans les paysages vallonnés (Pouzauges – 2015)

44. Le maillage bocager, élément paysager commun des paysages ruraux

L'unité paysagère du haut bocage vendéen cumule des caractéristiques en termes de relief, de réseau hydrologique, de nature des sols, qui structurent un paysage se distinguant en premier lieu par son maillage bocager. Les contrastes du nord au sud de l'unité s'organisent en fonction de la densité du maillage des haies, de la présence plus ou moins marquées des boisements, et de la diversité des usages agricoles qui varient de l'activité céréalière intensive aux prairies de pâtures support de polyculture élevage.

Sur les plateaux des Herbiers situés au sud-est de l'unité, l'intensification de l'activité agricole concomitante au développement de l'industrie agroalimentaire encourage les rassemblements parcellaires et la remise en cause du maillage bocager, contribuant ainsi à ouvrir progressivement le paysage agricole et à exposer davantage les bâtiments liés à cette activité.

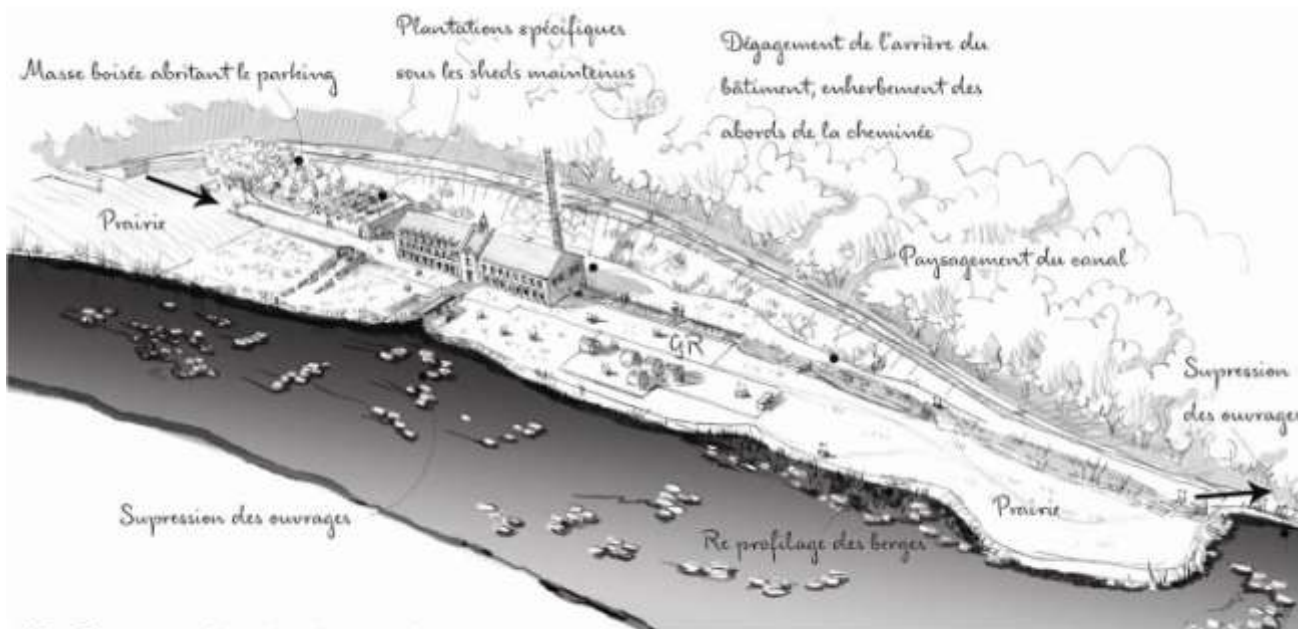
A l'inverse, le paysage des collines du haut bocage vendéen tend à préserver une présence bocagère riche, notamment au niveau des petites vallées secondaires qui alimentent les cours d'eau du Petit et du Grand Lay et la Sèvre nantaise.



UP44-40-09 Alternance de haies bocagères et de boisements composent le paysage rural (La Chapelle-Mont-Mercure – 2015)

45. Des dynamiques de valorisation des paysages patrimoniaux de la Sèvre nantaise

Au nord de l'unité, dessinant la limite entre le département des Deux-Sèvres et la Vendée, la vallée de la Sèvre nantaise présente un paysage atypique caractérisé par un patrimoine diversifié, notamment ponctué par l'implantation des bâtiments à vocation industrielle, qui ont marqué les XIX et XXème siècle. Ces sites originaux dans leur implantation, dans leur composition architecturale (l'usage de la brique prédomine) correspondent à un témoignage visuel de l'histoire de la vallée que les acteurs locaux visent aujourd'hui à mobiliser. Le site de Fleuriais, ancienne tannerie installée sur 2 hectares, dont près d'1 hectare de surface bâtie a connu de multiples activités artisanales et industrielles. En 2010 a été lancée une étude portant sur les potentialités de valorisation du site en lien avec le riche passé industriel de la Sèvre.



NB : Pour une meilleure lisibilité, les arbres ne sont pas tous représentés sur cette perspective

UP44-40-10 Etude de diagnostic et de définition d'un programme de réhabilitation du site de Fleuriais à Mortagne-sur-Sèvre – site du bassin versant de la sèvre nantaise (source : <http://www.sevre-nantaise.com/actions/dossier-etude-fleuriais>)

5. Les enjeux de l'unité paysagère

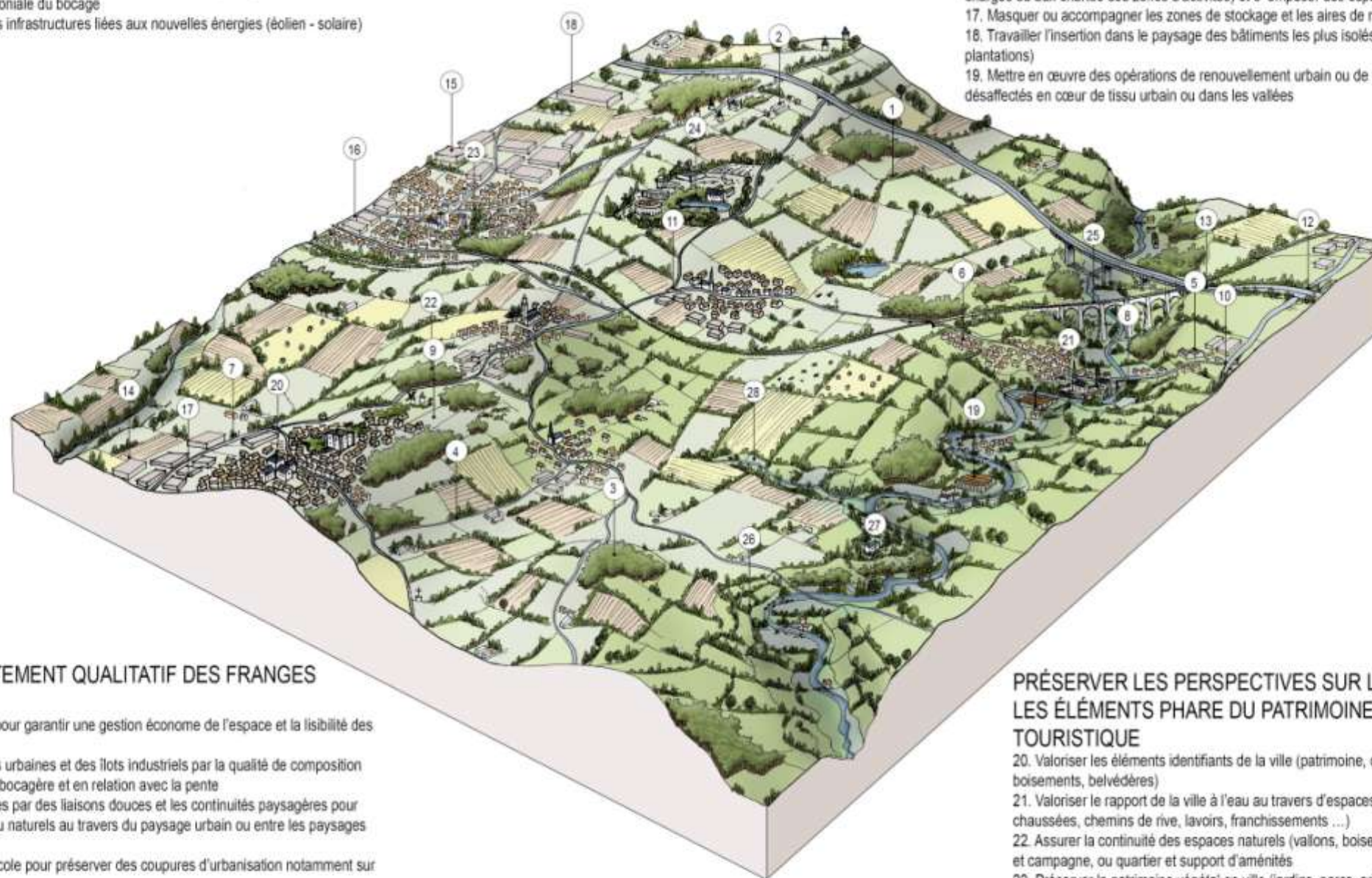
Bloc-diagramme de synthèse des enjeux de l'unité paysagère du haut bocage vendéen (44)

MAINTENIR LE MAILLAGE BOCAGER COMME ÉLÉMENT STRUCTURANT DU PAYSAGE AGRICOLE

1. Recomposer le bocage à une échelle compatible avec l'activité agricole et l'occupation du sol (habitat, activités)
2. Veiller à l'insertion dans la pente et à la qualité architecturale du bâti agricole qui constitue des repères paysagers
3. Assurer la pérennité des boisements (notamment des châtaigneraies des crêtes), des arbres d'alignement et des arbres isolés qui ponctuent ce paysage
4. Maintenir le maillage des petites routes de campagne et chemins creux pour garantir l'accessibilité à tous les espaces et révéler la richesse patrimoniale du bocage
5. Accompagner la mise en place des infrastructures liées aux nouvelles énergies (éolien - solaire)

VALORISER LA PERCEPTION QUALITATIVE DES ZONES D'ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES DANS LE PAYSAGE DU HAUT BOCAGE

14. Choisir le bon emplacement : éviter les implantations en point haut - gérer l'effet de vitrine - qualifier les espaces de recul entre les voies et les bâtiments
15. Concevoir les zones d'activités comme des opérations d'urbanisme qui organise les espaces fonctionnels, assure des continuités végétales et gère les franges en relation avec le contexte urbain et paysager
16. Assurer la cohérence et la qualité architecturale des bâtiments (éléments pouvant être intégrés aux cahiers des charges ou aux chartes des zones d'activités) et composer des espaces publics de qualité
17. Masquer ou accompagner les zones de stockage et les aires de manœuvre et de stationnement
18. Travailler l'insertion dans le paysage des bâtiments les plus isolés (implantation, topographie, architecture, clôture, plantations)
19. Mettre en œuvre des opérations de renouvellement urbain ou de requalification sur les anciens secteurs d'activités désaffectés en cœur de tissu urbain ou dans les vallées



PROMOUVOIR UN TRAITEMENT QUALITATIF DES FRANGES URBAINES

6. Maîtriser les extensions urbaines pour garantir une gestion économe de l'espace et la lisibilité des paysages
7. Maîtriser la perception des franges urbaines et des îlots industriels par la qualité de composition urbaine ou paysagère dans la maille bocagère et en relation avec la pente
8. Assurer l'accessibilité aux paysages par des liaisons douces et les continuités paysagères pour garantir leur qualité (espaces verts ou naturels au travers du paysage urbain ou entre les paysages naturels et ruraux)
9. Protéger le foncier et l'activité agricole pour préserver des coupures d'urbanisation notamment sur les coteaux et versants collinaires

MAÎTRISER LA QUALITÉ DU PAYSAGE AUX ABORDS DES AXES STRUCTURANTS

10. Favoriser le traitement qualitatif des entrées de ville, notamment au niveau des principales polarités en composant les façades sur les entrées d'agglomération
11. Contrôler l'affichage publicitaire - Encourager l'enfouissement des réseaux
12. Limiter l'impact visuel et structurel des voiries dans le paysage des aménagements péri-urbains
13. Envisager les infrastructures de déplacement comme des éléments de découverte des paysages en valorisant les premiers plans et les belvédères ou points de vue

PRÉSERVER LES PERSPECTIVES SUR LES CENTRES ANCIENS ET LES ÉLÉMENTS PHARE DU PATRIMOINE HISTORIQUE, NATUREL ET TOURISTIQUE

20. Valoriser les éléments identifiants de la ville (patrimoine, cœur historique, places, venelles, rivières, parc, boisements, belvédères)
21. Valoriser le rapport de la ville à l'eau au travers d'espaces publics de qualité et de convivialité (cales, chaussées, chemins de rive, lavoirs, franchissements...)
22. Assurer la continuité des espaces naturels (vallons, boisements...) et paysagers comme des liens entre ville et campagne, ou quartier et support d'aménités
23. Préserver le patrimoine végétal en ville (jardins, parcs, arbres d'alignement, potagers, berges...) comme élément structurant d'un projet d'urbanisme végétal cohérent
24. Accompagner le développement des infrastructures d'accueil et des équipements touristiques majeurs en valorisant l'identité bocagère

MAÎTRISER ET VALORISER LES PAYSAGES DE LA VALLÉE DE LA SÈVRE NANTAISE

25. Affirmer le caractère patrimonial de la vallée et la spécificité de ses paysages (influence italianisante, patrimoine industriel et religieux, ouvrages d'art, chaussées et moulins)
26. Soigner l'occupation des coteaux : préserver le petit parcellaire et le réseau de chemin à l'appui des pentes, assurer le dégagement des points de vues, valoriser la perception du patrimoine (moulins, châteaux, chapelles et des grands parcs)
27. Limiter la fermeture des fonds de vallée pour maintenir les perspectives
28. Préserver les continuités hydrauliques et paysagères des petits vallons secondaires et insérer les retenues d'eau collinaires dans la continuité des trames végétales

5.1 Maintenir le maillage bocager comme élément structurant du paysage agricole

Le réseau de haies qui maille l'unité constitue un des éléments fondamentaux de l'identification du haut bocage vendéen comme unité paysagère à part entière. Les enjeux liés à la préservation de ce maillage, au-delà des objectifs d'ordre environnementaux voire culturels, s'apprécient d'un point de vue paysager, même si l'intensité de ces derniers varie au sein de l'unité. Dans les plateaux agricoles des Herbiers, concernés par le développement de l'activité de culture céréalière et le développement de l'industrie agro-alimentaire, les enjeux de préservation des haies se précisent davantage au vu des tendances à l'ouverture des paysages et à l'inscription grandissante des bâtiments agricoles. Dans un contexte de développement de l'élevage hors sol, qui facilite l'implantation de bâtiments de grande dimension, les préconisations en matière d'intégration paysagère des bâtiments agricoles (implantation, orientation, matériaux) sont particulièrement importantes.



UP44-50-01 La trame bocagère sur les plateaux quadrille les paysages ruraux (Pouzauges – 2015)

- Recomposer le bocage à une échelle compatible avec l'activité agricole et l'occupation du sol (habitat, activités)
- Révéler la richesse patrimoniale du bocage au travers de son réseau de chemins creux tout en respectant l'activité agricole
- Veiller à la qualité architecturale du bâti agricole qui constitue des repères paysagers
- S'appuyer sur les trames bocagères existantes notamment dans les vallées et aux abords des bourgs en régénérant les haies, préservant les grands sujets et le petit parcellaire.

Au niveau du plateau des Herbiers, et dans les paysages de grandes cultures, les enjeux suivants sont particulièrement prononcés :

- Assurer la pérennité des boisements, des arbres d'alignement et des arbres isolés qui ponctuent ce paysage
- Maintenir le maillage des chemins ruraux pour garantir l'accessibilité à tous les espaces
- Accompagner la mise en place des infrastructures liées aux nouvelles énergies (éolien - solaire)
- Maîtriser la perception des franges urbaines et des îlots industriels par la qualité de composition urbaine ou paysagère

5.2 Promouvoir un traitement qualitatif des franges urbaines

Au sein de l'unité paysagère du haut bocage vendéen, les principales polarités sont concernées par des dynamiques urbaines prononcées liées au développement des zones d'activités et aux constructions résidentielles. Les secteurs des Herbiers, de Pouzauges et de Mortagne-sur-Sèvre sont ainsi confrontés à des enjeux qui concernent la qualité de l'intégration paysagère des nouvelles implantations, notamment en vue d'une transition qualitative entre espace urbanisé et espace agri-naturel. Certains exemples récents d'éco-quartiers réalisés dans le secteur des Herbiers fournissent des modèles exemplaires de bonne intégration paysagère.

La mise en place d'orientations favorisant l'optimisation foncière et la maîtrise des extensions urbaines dans les documents de planification apparaît importante pour limiter les incidences sur les paysages agricoles mais aussi pour assurer une cohérence urbaine et faciliter la lisibilité des paysages urbains. Au niveau des Herbiers, l'aménagement de l'écoquartier du Val de la Pellinière constitue un bon exemple d'intégration paysagère qualitative.

A proximité des polarités, le maillage bocager contribue à fermer ponctuellement les paysages et offre des espaces de loisirs et de promenade accessibles (exemple du bois de la Folie à Pouzauges).



UP44-50-02 Le bois marque la limite nord de l'espace aggloméré (2013)

- Maîtriser les extensions urbaines pour garantir une gestion économe de l'espace et la lisibilité des paysages
- Promouvoir un traitement qualitatif des franges: limites de l'urbanisation, continuité entre les quartiers
- Assurer l'accessibilité aux paysages et les continuités paysagères pour garantir leur qualité (espaces verts ou naturels au travers du paysage urbain ou entre les paysages naturels et ruraux)
- Utiliser la maille bocagère pour travailler la perception des franges urbaines et de l'habitat diffus
- Protéger le foncier et l'activité agricole pour préserver des coupures d'urbanisation
- Assurer des liaisons douces entre rural et urbain.

5.3 Développer une approche qualitative de l'intégration des activités économiques, notamment aux abords des principaux axes

Maîtriser le développement aux abords des axes structurants

L'unité paysagère du haut bocage vendéen se distingue notamment par la présence de l'axe autoroutier A87 et le développement du maillage routier rural entre les principaux pôles. Plusieurs enjeux entourent l'appréhension de ces infrastructures.



UP44-50-03 Certains éléments bâtis peuvent porter atteinte à la qualité du panorama sur le centre ancien (Pouzauges – 2015)

- Favoriser le traitement qualitatif des entrées de ville, notamment au niveau des principales polarités
- Favoriser un urbanisme de rues, boulevards ou avenues en composant les façades sur les entrées d'agglomération
- Contrôler l'affichage publicitaire - Encourager l'enfouissement des réseaux
- Limiter l'impact visuel et structurel des voiries dans le paysage des aménagements péri-urbains
- Envisager les infrastructures de déplacement comme des éléments de découverte des paysages en valorisant les premiers plans et en préservant le patrimoine végétal associé aux voies



UP44-50-04 Les infrastructures et bâtis s'inscrivent dans un pays vallonné et bocager (La Chapelle-Mont-Mercure – 2015)

Valoriser l'intégration des zones d'activités économiques

Les choix d'implantation des zones d'activités s'inscrivent au gré des lectures stratégiques du territoire. Ainsi, la localisation des bâtiments à vocation artisanale et industrielle a longtemps été orientée par l'insertion dans le tissu urbain constitué ou par la proximité de la ressource. Les héritages industriels de bords de Sèvre constituent ainsi un témoignage probant des implantations dictées par la proximité de l'eau. Les dernières décennies ont vu les objectifs d'accessibilité conditionner de plus en plus les stratégies d'implantation des zones d'activités. L'unité paysagère du haut bocage vendéen fournit un bon exemple de ces nouvelles orientations avec notamment le développement du tissu artisanal et industriel qui se diffuse entre l'A87 et la ville des Herbiers.

- Choisir le bon emplacement : éviter les implantations en point haut - concilier l'effet de vitrine et le maintien de la qualité de l'entrée de ville - gérer les espaces de recul entre les voies et les bâtiments
- Concevoir les zones d'activités comme des opérations d'urbanisme qui compose avec les quartiers et le paysage environnant
- Composer des espaces publics de qualité
- Assurer la cohérence et la qualité architecturale des bâtiments (éléments pouvant être intégrés aux cahiers des charges ou aux chartes des zones d'activités)
- Masquer ou accompagner les zones de stockage et les aires de manœuvre et de stationnement
- Travailler l'insertion dans le paysage des bâtiments les plus isolés (implantation, topographie, architecture, clôture, plantations)
- Mettre en œuvre des opérations de renouvellement urbain sur les anciens secteurs d'activités désaffectés en cœur de tissu urbain. Le cas de l'usine de la Floriais à Mortagne-sur-Sèvre est un bon exemple de site à requalifier.



UP44-50-05 Les paysages vallonnés peuvent accentuer l'exposition des bâtiments d'activités (La Chapelle-Mont-Mercure – 2015)

5.4 Préserver les perspectives sur les centres anciens et les éléments phare du patrimoine historique et naturel

Encourager la valorisation du patrimoine architectural et urbain

L'unité paysagère du haut bocage vendéen se caractérise notamment par l'accumulation de déterminants paysagers divers dans leur nature et dans leur inscription visuelle. La variation des reliefs, les régimes de plateaux, collines et vallées constituent une caractéristique forte du paysage. La densité du patrimoine architectural ou paysager, majestueux ou vernaculaire, religieux ou industriel est également un élément de distinction de l'unité. La rencontre de ces particularités est à la base d'un enjeu fort qui entoure l'unité en termes de préservation des perceptions du patrimoine.

- Valoriser les éléments identifiants de la ville (rivières, parc, boisements, belvédères, place, espaces libres, patrimoine, polarités)
- Valoriser le rapport de la ville à l'eau au travers d'espaces publics de qualité et de convivialité (quais, port, chemins de rive, remblais, franchissements ...)
- Assurer la continuité des espaces naturels (vallons, boisements...) et paysagers comme des liens entre ville et campagne, ou quartier et support d'aménités
- Préserver le patrimoine végétal en ville (jardins, parcs, arbres d'alignement, potagers, berges...) comme élément structurant d'un projet d'urbanisme végétal cohérent
- Soigner l'occupation des coteaux : préserver le petit parcellaire et le réseau de chemin à l'appui des pentes, assurer le dégagement des points de vues, valoriser la perception du patrimoine et des grands parcs



UP44-50-06 Signalétique bien intégrée au paysage urbain (Pouzauges – 2015)



UP44-50-07 Les aménagements urbains permettent la mise en scène et l'accessibilité au patrimoine historique en centre ancien (Pouzauges – 2015)



UP44-50-08 Exemple d'intervention architecturale contemporaine en vue de la requalification du bâti ancien (Mortagne-sur-Sèvre – 2015)



UP44-50-09 Certaines interventions contemporaines fournissent des bons exemples de revalorisation du patrimoine ancien (Mortagne-sur-Sèvre – 2015)

Maîtriser et valoriser les paysages de vallées

L'unité paysagère du haut bocage vendéen est parcourue par les cours d'eau plus ou moins importants, qui contribuent à forger l'image d'un paysage riche et diversifiée. L'ouverture paysagère des vallées et vallons, notamment aux abords des cours d'eau du Petit et du Grand Lay, constitue un enjeu important au sien de l'unité. La Sèvre nantaise, au vu de l'héritage patrimonial qui l'entoure, génère des enjeux forts notamment en terme de qualification et de valorisation.

- Utiliser les vallées comme axe de découverte
- Limiter la fermeture des fonds de vallée pour maintenir les perspectives
- Préserver les continuités hydrauliques et paysagères des petits vallons et insérer les retenues d'eau collinaires dans la continuité des trames végétales.



UP44-50-10 Paysage de vallon ouvert du ruisseau du Pont Cornu dans le secteur des Epesses (Les Epesses – 2015)



UP44-50-11 Le paysage ouvert de la vallée de la Sèvre nantaise participe à la mise en valeur du paysage urbain (Mortagne-sur-Sèvre – 2015)